

L'ACTION NATIONALE

VOLUME LVIII, Numéro 5

Janvier 1969

75 cents

RÉFLEXIONS À MON ÉVÊQUE

**LES CORRUPTEURS DU
FÉDÉRALISME**

DE LA TOPONYMIE

**À PROPOS DE
RÉJEAN DUCHARME**

BILAN DE MARCEL DUBÉ

POUR VOS ACHATS CONSULTEZ NOTRE RÉPERTOIRE D'ANNONCEURS CLASSIFIÉS

TABLE DES MATIÈRES

EDITORIAL : Grandeurs et misères de la politique	393
Déclaration de la Ligue d'Action nationale	399
UN PRÊTRE : Réflexions à mon évêque	405
Jean GENEST : Les corrupteurs du fédéralisme	413
Odina BOUTET : Ils ne le feront pas pour nous	422
Julia RICHER : Présence du livre canadien-français	429
Edmond CINQ-MARS : La grenouillère, de Roland Haumont	433
René BONIN : Réflexions sur la toponymie	444
Claude GRENIER : L'Océanthume, de Réjean Ducharme	465
Maximilien LAROCHE : Bilan de Marcel Dubé	472
René DESCHAMPS : Rencontre avec Gustave Lamarche	495

LA FAMILIALE

COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION

Maintenant fusionné avec

L'Association coopérative d'Investissement

(contrôlée par la Fédération des Magasins CO-OP du Québec)

Construction d'un nouveau magasin
dans le Domaine Saint-Sulpice
à l'angle des rues André-Grasset et Legendre

Le magasin actuel à 5271, rue Saint-Hubert
a été fermé à la suite de cette décision

Pour tous renseignements appeler à 381-3154

Des ouvrages d'une valeur permanente que vous pouvez vous procurer aux Editions de l'Action nationale, ou réclamer chez votre libraire :

Lionel Groulx — Pour bâtir, broché, 216 pages, 1953	\$2.00
Lionel Groulx — Louis Riel, et les événements de la Rivière Rouge en 1869-1870, brochure, 23 pages, 1944	\$0.25
Lionel Groulx — Pourquoi nous sommes divisés, brochure, 30 pages 1944 (\$0.10 par 10 ex.; \$5.00 le cent)	\$0.20
Lionel Groulx — Why we are divided, brochure, 30 pages 1944 (\$0.10 par 10 ex.; \$5.00 le cent)	\$0.20
Allen, Angers, P. Papin Archambault, P. Arès, Bergevin, Anne Bourassa, Laurendeau et Parenteau — La pensée de Henri Bourassa, broché, 245 pages, 1954	\$1.00
Richard Arès — Notre question nationale : Positions de principes, broché, 250 pages, 1946	\$1.00
Richard Arès — Notre question nationale : Positions patriotiques et nationales, broché, 230 pages, 1947	\$1.00
Maxime Raymond — Politique en ligne droite, broché, 240 pages, 1943	\$1.00
Firmin Létourneau : L'U.C.C., broché, 240 pages	\$1.00
Angers, Filion, Louis Lachance, o.p., Laurendeau, Léger, Pellerin, Sauriol — Pour gagner la paix, broché, 230 pages, 1949	\$1.00
John-J. Hugo — L'immoralité de la conscription, broché 103 pages	\$0.75
Henri-Bourassa — Ecrits sur le séparatisme, numéro spécial de L'Action nationale, 150 pages, 1964	\$1.00
Esdra Minville et autres — L'éducation nationale, numéro spécial de L'Action nationale, 175 pages, 1962	\$1.00
L'Action nationale — 50 ans de nationalisme positif (vademecum du nationalisme, 1912-1962, numéro spécial de L'Action nationale, 250 pages, 1963	\$1.50
Minville, Angers, Arès, Laurendeau, Trudeau, Allen, Brunet Filion, Laporte — Les subventions fédérales, faveur ou piège ?, numéro spécial de L'Action nationale, 135 pages, 1957	\$0.75

Nous avons aussi dans nos stocks un certain nombre de ces brochures anciennes, dont la valeur historique est constante et la valeur d'actualité parfois surprenante.

Henri Bourassa — Que seront nos enfants ? (Les conséquences de la guerre totale), 40 pages, 1943	\$0.25
René Chaloult — Pour notre libération (Contre la lâcheté des vieux partis), 32 pages, 1942	\$0.25
Emile Bouvier — Jeunesse et haute politique (à l'occasion du 25 ^e anniversaire de la mort de Paul-Emile Lamarque), 30 pages, 1944	\$0.25
— La querelle du bilinguisme (Trois documents capitaux), 28 pages, 1940	\$0.25
François-Albert Angers — Bilan canadien d'un conflit (La guerre 1939-1945), 46 pages	\$0.25
François-Albert Angers — Est-ce ainsi qu'on fait la guerre sainte ? 21 pages	\$0.25
François-Albert Angers — Le temps est venu pour les Canadiens de mettre le holà (en marge du budget) 28 pages, 1943	\$0.25
Pax Plante — Montréal sous le règne de la pègre, un cahier grand format de 100 pages, 1950	\$1.00

OUVRAGES RÉCENTS

Au cours de 1966, les Éditions de l'Action nationale ont publié les ouvrages suivants :

André Bergevin, Cameron Nish et Anne Bourassa — Henri Bourassa (Biographie, Index des écrits, Index de la correspondance publique 1895-1924), broché, 150 pages, 1966	\$5.00
Rosaire Morin — L'immigration au Canada, broché, 152 pages, 1966	\$2.00
Rosaire Morin — Réalités et perspectives économiques, 2 ^e éd., broché, 200 pages, 1967	\$2.50
Dominique Beaudin — Le métro de Montréal en photos et en prose, broché, 100 pages dont 50 en rotogravure, couverture en deux couleurs, 1966	\$2.00

ATTENTION !

Nos abonnés ont droit à 3 numéros extraordinaires de l'Action nationale compris dans leur abonnement pour l'année 1967-1968. Cependant nous avons un nombre limité de ces exemplaires à mettre en vente pour d'autres qui seraient intéressés.

1. — DOCUMENTS D'ÉTUDE DES ÉTATS GÉNÉRAUX (nov.-déc. 1967)

300 pages. \$3.00

Merveilleux instrument de travail pour cercles d'études et pour approfondir les problèmes actuels de notre nation.

2. — LA CONSTITUANTE

Fév. 1968, 500 pages. \$3.50

Tout le compte rendu des journées des États généraux en novembre 1967. Richesse des expressions de pensée. La voix de 2,000 délégués mise à votre portée. Complète le volume précédent pour les remises en question et les tables rondes sur la pensée nationale.

3. — GROULX, juin 1968, 300 pages, 32 photos en héliogravure

Vente d'un nombre limité d'exemplaires à \$5.00.

Exceptionnelle valeur de la documentation et des études. Collaborateurs : Guy Frégault, André Laurendeau, François-Albert Angers, Richard Arès, Mme Juliette Rémillard, Patrick Allen, Mme Léopold Richer, Benoit Lacroix, Jean Genest, Rosaire Bilodeau, Emile Robichaud, Michel Brunet, etc.

32 photographies, format pleine page, en héliogravure racontant la vie de M. le chanoine Lionel Groulx, historien national et bâtisseur de la nation canadienne-française. Indispensable instrument pour bien connaître Groulx.

S'ADRESSER À : M^{LE} MARGUERITE ROBERT

L'ACTION NATIONALE

235 est, boul. DORCHESTER, suite 504

MONTRÉAL

Téléphone de 2 à 6 h. : 866-8034

Les étrangers ont
acheté nos vieux
meubles et se font
gloire d'en avoir
orné leurs musées.

LAISSEREZ - VOUS AUSSI
PARTIR À L'ÉTRANGER
LES QUELQUES RARES
COLLECTIONS À PEU PRÈS
COMPLÈTES (1933-1962) de

L'ACTION NATIONALE

De Washington, de Philadelphie, de Toronto, de Kingston, de London, à McGill etc... on achète actuellement la collection de L'ACTION NATIONALE. Elle fait partie des documents indispensables aux recherches sur le Canada français.

TOUTES NOS BIBLIOTHÈQUES
D'INSTITUTION ONT-ELLES
LEUR COLLECTION DE
L'ACTION NATIONALE ?

Il ne nous reste que :

- UNE seule collection quasi complète.
- CINQ, complètes à 15 ou 20 numéros prés.
- Une DIZAINE à 30 numéros ou plus prés.

COMMUNIQUEZ TOUT DE SUITE AVEC NOUS

Case Postale 189, Station N, Montréal

L'ACTION NATIONALE

VOLUME LVIII, Numéro 5

Janvier 1969

75 cents

Éditorial

Grandeurs et misères de la politique

La politique ne peut laisser indifférent. Toutes nos vies et tout notre avenir sont touchés par son action. Parfois elle fait l'histoire, parfois elle descend à l'électoratisme. Parfois elle donne la mesure d'un homme génial, parfois elle écrase un homme dans l'obscurité.

Ce mois de novembre 1968 aura été fertile par deux événements politiques contradictoires. Il s'agit de la loi établissant l'Assemblée nationale et de celle qui garantit les droits linguistiques des minorités.

En Amérique du Nord nous sommes, avec les Nègres, le seul peuple à être presque complètement dominé et exploité par le capitalisme anglo-américain. Plus que les Nègres des États-Unis nous sommes menacés de disparaître car, entourés et perméabilisés par une civilisation anglo-américaine qui nous ronge, nous arrivons à peine à garder notre identité. Nous sommes ceux qui, peut-être, ne seront plus.

La politique du Québec doit être dominée par cette idée, celle de créer un milieu favorable au groupe national canadien-français. Le mandat est explicite. Pour rassurer la population, le gouverne-

ment décide de transformer notre Assemblée législative en ASSEMBLEE NATIONALE.

Il ne s'agit pas que de mots. Non, ici, il y a plus que des mots. Il y a une affirmation tenace. Il y a une prise de position préparée depuis plus d'un siècle. Après les affirmations folles d'un Diefenbaker et d'un Pierre Elliott-Trudeau nous refusant, dédaigneusement et rageusement, le droit de nous affirmer comme nation et le devoir de nous traiter comme nation égale à la nation anglo-canadienne, cette initiative arrive comme un grand vent venu du fond de l'histoire. Les Canadiens français ont désormais leur Assemblée nationale et nous renvoyons aux chroniques de l'absurdité les affirmations de premiers ministres fédéraux qui veulent tuer le Québec en lui donnant comme mesure de devenir comme les autres provinces.

Félicitations pour cette volonté, pour cette initiative, pour cette affirmation. Nous récupérons le mot « national » que trop longtemps le fédéral a essayé de nous imposer comme couvrant toute la réalité canadienne. Le fédéral n'est pas national : il n'est que fédéral. Quand le fédéral se dit national, il ne peut l'être que dans un seul sens, celui de l'hégémonie anglo-canadienne. Au fédéral, le mot national dit nécessairement la conception politique, sociale et économique des Anglo-Canadiens. A partir d'aujourd'hui les Anglo-Canadiens apprendront l'existence de deux nationalités, de deux gouvernements nationaux. A partir de là nous pourrons renvoyer M. Diefenbaker et M. Pierre Elliott-Trudeau au musée des incohérences linguistiques.

Mais, comme il est si souvent arrivé dans notre histoire, nos hommes politiques ne sont pas tout d'une trempe, tout en ligne droite, tout entier consacrés à promouvoir les intérêts de la nation canadienne-française. Souvent ils louvoient, ils balan-

cent, ils compromettent dangereusement toute l'histoire, tout l'avenir.

Voyez les faits. Les Canadiens français forment près de 85% du Québec. Il semble donc tout à fait normal que les écoles enseignent dans la langue de cette majorité, comme en France, en Angleterre, en Belgique. Sinon, c'est la majorité qui devient menacée dans son héritage culturel. Si n'importe qui peut ouvrir des écoles chinoises, sous prétexte par exemple que la Chine est destinée à conquérir le monde, nous serions menacés d'un bilinguisme destructeur de notre nationalité.

Cependant la minorité anglo-canadienne qui représente un peu plus de 10% des habitants de cette province et qui y habite depuis plus d'un siècle, a certainement des droits. Nous lui reconnaissons le droit d'avoir des écoles où l'anglais qui est leur langue maternelle, pourra être enseigné comme langue première. Nous pouvons les persuader ou même leur imposer d'enseigner le français comme langue seconde. Nous pouvons même exiger que la langue du travail et des transactions publiques soit le français. Cela justifierait amplement l'enseignement du français comme langue seconde dans leurs écoles. Toute minorité dans l'univers entier connaît ce système.

Mais voici, cette minorité anglo-québécoise n'est pas une minorité comme les autres. Minorité au Québec, elle se rattache à la majorité formidable des autres provinces anglo-saxonnes. D'où des formes de chantage qui ont lourdement pesé sur notre histoire et obtenu notre obséquiosité à garantir des privilèges exorbitants. Il y a plus : cette minorité détient près de 85% de toute l'activité économique de la province. Son influence est si grande, comme on a pu le voir par l'étude sur la compagnie Sun Life parue dans L'ACTION NATIONALE (novembre 1968), qu'elle peut fausser tout le jeu de la dé-

mocratie et essayer sans cesse de créer un Etat dans l'Etat. Voyez par exemple la mentalité qui gouverne des villes comme Westmount ou pire encore, Ville Mont-Royal, pour comprendre cette mentalité de ghetto, cette peur de participer, cette frénésie à rechercher les privilèges comme autant de clôtures protectrices.

Notre société québécoise n'est pas normale. La vie économique n'est pas régie par la majorité canadienne-française. Alors le prestige de la langue anglaise est hors de proportion avec le nombre des Anglo-Canadiens. Seulement à Montréal, 40,000 enfants venus de familles canadiennes-françaises fréquentent les écoles anglaises parce que les parents croient qu'avec l'anglais, leurs enfants auront un avenir plus brillant. 40,000 jeunes canadiens-français sont sacrifiés au prestige et à l'hégémonie d'une idole : le succès et la richesse facile passent par l'anglais. **NULLE LOI NE VIENT PROTEGER LA NATION CANADIENNE-FRANÇAISE CONTRE CETTE TRAHISON ET CET INDIVIDUALISME EHONTE.** Nous ne savons pas nous défendre.

De plus nous sommes un pays ouvert. Nous recevons plus de 100,000 émigrants par année dont un bon nombre restent au Québec. L'immigrant, à quelques unités près, aidé par toute la propagande fédérale, ne croit qu'à l'anglais comme langue d'enracinement dans le milieu. Est-ce que l'Etat du Québec doit laisser faire ? Déjà la ville de Montréal n'est plus qu'à 65% canadienne-française. C'est là, surtout, que s'agglomèrent les immigrants dont les enfants ne cessent de gonfler les effectifs scolaires des Anglo-Canadiens. Il est prévisible qu'en quelques années, une vingtaine, si ce courant continue à sens unique, Montréal deviendra une ville à majorité anglaise. Les immigrants se seront assimilés à l'Anglo-Saxon way of life. Leur liberté

n'aura été le fait que de notre incurie. Incurie de nos dirigeants assez peu clairvoyants pour ne pas prévoir des échéances aussi évidentes. Une grande politique canadienne-française aurait sombré devant les petits besoins de l'électoratisme.

Montréal n'est qu'un avant-poste. Plus le nombre des anglicisés augmentera, plus le milieu deviendra facteur d'assimilation et plus notre nation restera servante de la minorité anglo-québécoise. *A quand les grands redressements ? A quand une grande politique nataliste au Québec ? A quand une grande politique de l'immigration ? Rien ne nous oblige à recevoir des immigrants qui refuseraient d'accepter la langue de la majorité. Si ceux-ci ne sont pas éduqués à connaître notre point de vue ils deviennent insensiblement pancanadianisants, pan-anglo-saxons, panfédéralisants. Volontiers ils insisteront sur l'école anglaise unique, sur la disparition du français, sur un Québec-semblable-aux-autres. Vraiment il n'y a pas de pire Québécois que le Québécois assimilé, comme il n'y a pire assimilateur que l'Irlandais assimilé.*

Les immigrants du Québec n'ont aucun droit de participer aux privilèges que nous avons concédés aux Anglo-Canadiens. Qu'ils passent par les écoles que nous mettons à la disposition de la majorité et où ils trouveront l'enseignement de l'anglais comme langue seconde et les cours d'anglais donnés aux adultes. Nous ne pouvons pas avec nos impôts leur payer plus de services gratuits que ceux-là. Nous ne pouvons pas avec notre argent leur construire des écoles qui leur donneraient une telle importance linguistique et économique qu'ils finiraient par regarder les Canadiens français comme les seuls étrangers au Québec, comme la grande anomalie au Québec.

Le Québec leur aura donné l'instruction gratuite, le travail assuré et un salaire supérieur à tout ce

qu'ils auraient pu gagner dans leur pays d'origine. Nous les invitons à partager les beautés de notre pays et ses richesses. Nous ne pouvons accepter qu'ils grossissent indéfiniment, dans notre propre milieu, ceux dont la culture menace terriblement et quotidiennement la nôtre. Les Italiens qui émigrent en Suisse allemande, ne peuvent fréquenter que les écoles suisses allemandes. S'ils émigrent en France, ils ne peuvent trouver que des écoles françaises. De même pour les Grecs qui émigrent en Angleterre et en France. Aucun pays au monde ne les accepterait comme un cheval de Troie au point de vue importation culturelle.

Le problème de l'immigration au Québec devient grave et si peu de politiciens comprennent son importance ! Voilà un problème que nous avons laissé pourrir par incurie et par peur des conséquences électorales. Pourtant il faut l'affronter.

Le bill présenté à l'ASSEMBLEE NATIONALE devient ridicule. S'il était présenté à une ASSEMBLEE FEDERALE ou à une ASSEMBLEE ASSIMILEE, il aurait du sens. Mais présentée dans une ASSEMBLEE qui se veut NATIONALE, il devient tragique parce qu'il donne des privilèges exorbitants que les minorités seront promptes à invoquer comme autant de droits conquis et inscrits dans l'histoire. Aucun député canadien-français, libéral ou union nationale, ne peut laisser passer ce bill si dangereux pour la balance des forces et l'avenir du Québec français.

Jean GENEST

Déclaration de la Ligue d'Action nationale

La Ligue d'Action nationale, réunie en son assemblée annuelle, tient à soumettre les remarques suivantes au Premier Ministre, au Ministre de l'Éducation et à l'Assemblée législative du Québec au sujet du rapport sur la restructuration scolaire à Montréal.

Montréal est le lieu critique où se joue le sort des Canadiens français en Amérique. Or le Comité de restructuration scolaire soumettrait au gouvernement des propositions qui, si elles sont bien telles qu'annoncées, seraient de toute évidence inspirées uniquement par des considérations administratives, sans attention aucune pour les principes généraux qui doivent régir la politique scolaire, comme la politique en général, dans un Québec qui est et qui doit rester le foyer national des Canadiens français.

La division en deux secteurs du régime scolaire, un secteur anglophone et un secteur francophone, selon la langue actuellement parlée ou choisie par les citoyens de la région de Montréal indifféremment, est absolument et totalement incompatible avec les objectifs d'un Québec français. Une telle politique consoliderait les résultats acquis au cours des derniers cent ans par la communauté anglophone pour assimiler progressivement les Canadiens fran-

çais en les isolant dans une masse d'immigrants intégrés au milieu anglophone; et en permettrait la poursuite et le succès inévitable dans le cadre qui est celui où doit vivre le groupe canadien-français.

La Ligue d'Action nationale ne s'élève nullement contre le respect des droits et de certains privilèges même à la minorité anglophone du Québec. Mais ces droits et privilèges n'existent et ne doivent exister que pour la minorité ethnique anglophone, pour les anglophones d'origine ethnique dite britannique, c'est-à-dire de fond anglais, écossais ou irlandais.

La création d'un secteur scolaire anglophone dans une région du Québec relève, il faut le souligner hautement, de la reconnaissance d'un des privilèges que s'est donnés ou fait donner, par la force du conquérant, la minorité anglophone au Québec. Nullement d'un droit, puisque les garanties constitutionnelles en matière scolaire ne s'étendent pas à la langue; et qu'au surplus, dans toutes les autres provinces du Canada, les avantages équivalents reconnus au français n'ont jamais existé, et que le peu qui en a été accordé le fut toujours sous régime spécial, souvent de pure tolérance à l'encontre même des lois.

Il est donc impératif, et de la façon la plus grave pour l'avenir du Canada français, que le secteur francophone scolaire de la région de Montréal englobe tous les citoyens non britanniques d'origine ethnique, dût-on à l'intérieur de ce secteur maintenir pour un temps et par opportunité des classes bilingues, ou même unilingues anglaises avec enseignement du français, afin de faciliter la transition au régime général de ceux qui n'y sont pas prêts.

La Ligue d'Action nationale n'accepte pas le principe de la liberté de choix des parents en matière de langue, droit qui n'existe nulle part au monde. La langue de l'école est toujours la langue

nationale, donc le français au Québec, avec une place privilégiée faite à l'anglais en vertu de circonstances historiques bien connues. Mais si l'on prétend pour un temps maintenir cette liberté de choix aux non-Britanniques, encore faut-il au moins scolaire officiellement francophone et à direction qu'elle s'exerce à Montréal à l'intérieur d'un secteur exclusivement francophone.

La Ligue d'Action nationale tient à rappeler que l'école confessionnelle catholique est une partie intégrante de nos traditions nationales. Et qu'au surplus après les prescriptions très nettes du Concile, un peuple à très grande majorité catholique doit donner à ses citoyens catholiques des écoles catholiques. Les termes mêmes du décret conciliaire, autant que la force de nos traditions et les réclamations incessantes de la majorité des parents, font que le régime scolaire multiconfessionnel ou neutre avec pastorale catholique pour les étudiants catholiques ne peut en aucune façon répondre à cette exigence.

Même si juridiquement les commissions scolaires ne sont pas officiellement confessionnelles, il n'en reste pas moins que la spécialisation vaut dans ce domaine plus peut-être qu'en tout autre domaine, où elle est en général la loi du progrès. Il importe donc que dans la région de Montréal, il n'y ait pas un seul type de commission scolaire dans chaque secteur linguistique (et s'il n'y a de la place que pour une en raison de la faiblesse des nombres, c'est le signe qu'elle doit être catholique dans le secteur francophone); mais bien au moins une commission scolaire de type catholique dans chaque division, et une autre s'il le faut qui soit ou protestante, ou neutre avec pastorale pour les différentes confessions minoritaires.

Cela revient à dire que le secteur linguistique lui-même ne doit pas se définir administrativement

par la commission scolaire, mais par un bureau, ou office, ou fédération regroupant les différentes commissions scolaires appartenant au même groupe linguistique.

Nous ne saurions trop insister, en terminant, sur le fait que la décision qui va être prise sur l'organisation scolaire à Montréal est peut-être l'une des plus critiques qui soient et que son orientation peut à elle seule sceller l'avenir du groupe canadien-français en Amérique dans ses répercussions lointaines quasi inéluctables.

VIE NATIONALE

Humanae Vitae et l'épiscopat canadien

Réflexions à mon Évêque

par un prêtre

Excellence,

Après quelques semaines de réflexion, je réponds à l'invitation au dialogue que vous nous faites aux paragraphes 7 et 18 en vous communiquant mes impressions et commentaires sur votre déclaration de Winnipeg au sujet de l'encyclique *Humanae Vitae* : *« Plusieurs nous ont demandé de leur donner des directives qui les éclairent. Nous répondrons à cette attente dans un document subséquent, assurés d'avance qu'il nous faudra poursuivre l'étude, la réflexion et le dialogue pour que toute l'Eglise du Canada puisse parvenir à une meilleure intelligence de problèmes aussi complexes. »*

Certains en ont déjà dit beaucoup de bien et en ont fait ressortir les éléments positifs. Malgré cela, plus j'analyse votre déclaration, moins je m'en trouve satisfait. Heureusement, votre texte évite de se contredire lui-même comme semble le faire le texte de l'épiscopat belge : on y lit que *« nul n'est autorisé à contester le caractère de soi obligatoire »* de la réprobation des moyens anticonceptionnels par le pape. Mais quelques paragraphes plus loin, les évêques écrivent aussi que si quelqu'un de compétent, *« capable de se former un jugement personnel bien établi »*, arrive, *« après un examen sérieux devant Dieu, à d'autres conclusions, il est en droit*

de suivre en ce domaine sa conviction, pourvu qu'il reste disposé à continuer loyalement ses recherches » (*Informations catholiques internationales*, 15 septembre, p. 20).

Je trouve votre texte bien faible, il manque de vigueur et de fermeté dans la première partie surtout, comme je le montrerai plus loin. Et ce qui ne contribue pas à lui donner de la force, il est souvent rédigé de façon négative : « *Rien qui aille à l'encontre* » (no 4); « *...doivent s'abstenir de toute opposition* » (no 16); « *...elles ne sont pas coupées ...* » (no 26).

Certains silences ou omissions m'ont frappé. Ainsi, par exemple, le document évite de se prononcer ou de prendre position clairement sur la phrase si débattue de l'encyclique : « *Est exclue également toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation* ». Pourtant d'autres déclarations épiscopales apportaient cette précision. Les évêques français : « *La contraception ne peut jamais être un bien. Elle est toujours un désordre ...* » Les évêques américains : « *Quelles que soient les circonstances qui peuvent réduire la culpabilité morale, aucun de ceux qui suivent l'enseignement de l'Eglise ne peut nier le mal évident de la contraception artificielle elle-même* ». De même, on peut s'étonner que dans la partie pastorale le document ne mentionne qu'en passant la maîtrise de soi (no 29), alors que le Pape lui consacre un important paragraphe (no 21).

Savez-vous l'impression d'ensemble que je ressens de votre déclaration de Winnipeg après plusieurs lectures et analyses ? Comme dans toute impression, il y a une grande part de subjectif et ce n'est peut-être pas l'intention que les évêques canadiens s'étaient proposée. Mais leur déclaration m'apparaît moins une invitation à accepter l'enseignement pontifical qu'une sécurité pour ceux qui le refusent. Voici quelques précisions.

Solidarité avec le Pape

Le texte s'ouvre au no 2 par une adhésion ou une expression de solidarité avec l'enseignement pontifical. Quelques journaux ont pu ainsi titrer que les évêques canadiens acceptaient l'encyclique. Est-ce exact ? Pour ma part, je dois dire que je ne sais pas s'ils l'acceptent ou la refusent : je ne trouve rien dans le texte qui le dise clairement. Revoyons le texte : « *Nous faisons nôtre l'enseignement du Saint-Père touchant la haute dignité du mariage et la nécessité d'un lien vraiment chrétien entre l'amour conjugal et la paternité responsable* ». Avouez que ce n'est là rien de nouveau. C'est le texte de la constitution conciliaire *Gaudium et Spes* (no 51, 3) ! Ce sont des données acquises et préliminaires à l'encyclique. L'encyclique porte sur la régulation des naissances — c'est son titre — sujet que le Pape avait retiré de la discussion du Concile. Sur ce point, sur le caractère moral des moyens choisis pour harmoniser l'amour conjugal avec la paternité responsable (no 14) ; sur la position de l'Eglise, « *rappelant les hommes à l'observation de la loi naturelle, interprétée par sa constante doctrine, (qui) enseigne que tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie* » (no 11) ; sur la maîtrise de soi, si éducative et si nécessaire aujourd'hui, votre déclaration garde un silence que je trouve singulier et gênant.

C'est pourquoi devant une expression de solidarité si restreinte, devant une adhésion, j'oserais dire, si faiblement exprimée à l'enseignement pontifical, je n'y trouve pas « *l'assentiment loyal, interne et externe* » demandé par le Pape (no 28).

Solidarité avec le peuple de Dieu

Après cette « affirmation » de solidarité avec le Pape, les évêques se déclarent « *unis au peuple de Dieu et nous vivons avec lui les difficultés que plusieurs éprouvent à comprendre cet enseignement, à l'assimiler et à le mettre en pratique* ». Relevons d'abord une première ambiguïté : le sous-titre annonçait « *Solidarité avec les fidèles* » alors

que le texte parle du « *peuple de Dieu* ». Et puis, placée à cet endroit, cette déclaration de solidarité avec le peuple de Dieu me gêne. Veut-on signifier par là que le Pape n'est pas sensible aux difficultés des époux ? Veut-on laisser deviner que du Pape auquel ils se déclarent si faiblement solidaires, les évêques se disposent à en appeler au peuple de Dieu ?

Et d'ailleurs, attention ! Parler du peuple de Dieu après avoir parlé du Pape peut être ambigu puisque on introduit alors une distinction, sinon une opposition. Car le Pape est aussi membre du peuple de Dieu. Sans le Pape, vous le savez, ce n'est plus le peuple de Dieu mais une masse errante décapitée. Placée à cet endroit, cette référence au peuple de Dieu peut être source d'ambiguïtés.

Le flottement dans les esprits et notre responsabilité

Le no 8 fait état du flottement dans lequel nous avons vécu au cours des dernières années où circulaient tant d'opinions divergentes. C'est très vrai. Et à cause de cela, plusieurs attendaient une « *libéralisation* », comme ils disaient, de l'enseignement catholique. Il faudra bien reconnaître un jour que nous tous, pasteurs, nous portons une partie de cette responsabilité. Nous n'avons pas écouté le Magistère qui nous avait demandé au Concile : « *En ce qui concerne la régulation des naissances, il n'est pas permis aux enfants de l'Eglise, fidèles à ces principes, d'emprunter les voies que le Magistère, dans l'explicitation de la loi divine, désapprouve* » (*Gaudium et Spes*, 41, 3). Nous avons manqué de courage pour ramer à contre-courant. Nous avons laissé circuler librement toutes les opinions, même celles nettement désapprouvées par le Magistère. Nous accordions trop facilement la même autorité à ce qui avait le caractère de recherche théologique qu'à l'enseignement officiel. Quelqu'un en autorité quelque part se risquait-il à rappeler cet enseignement ? C'était tout un fracas et il n'était guère écouté ni appuyé.

Le Magistère de l'Eglise et nous

no L'enseignement sur la conscience, qui constitue un bon élément de la déclaration de Winnipeg, perd toutefois de sa force par le contexte de la section IV sur le Magistère de l'Eglise, en particulier par l'étonnant no 16.

Analysons la structure de cette section, nos 11 à 19. On passe de la conscience au Magistère de l'Eglise. Le no 13 aborde l'objet propre de l'encyclique : *« Aujourd'hui, le Saint-Père vient de se prononcer sur les moyens qu'il juge moralement bons pour harmoniser l'amour conjugal avec la paternité responsable. Les chrétiens doivent examiner en toute loyauté leur réaction sur ce qu'il a dit »*. Les nos 14 et 15 rappellent la compétence de l'Eglise et la soumission des fidèles : *« ... de telle sorte que son suprême magistère soit respectueusement accepté et qu'avec sincérité l'on adhère aux décisions qui émanent de lui, selon sa propre pensée et sa volonté manifeste »*.

On sent bien que c'est maintenant la minute de vérité. Les jeux sont faits, les prémisses bien posées. C'est le moment de dégager la conclusion : *« En conséquence, poursuit le document, ceux qui ont reçu la mission d'enseigner au nom de l'Église doivent reconnaître leurs responsabilités de s'abstenir de toute opposition ouverte à l'encyclique »*. Quoi ! La conclusion qui découle de deux excellentes prémisses de Vatican II est que je dois m'abstenir de toute opposition ouverte à l'encyclique !!!... Rien de plus ... Et le texte enchaîne sur le cas de ceux qui contestent l'encyclique, les rassure et me sécurise à leur endroit. Et si maintenant je retourne à *Humanae Vitae*, je vois très bien que la directive pontificale a été modifiée en passant par Winnipeg : *« Votre première tâche, spécialement pour ceux qui enseignent la théologie morale, est d'exposer sans ambiguïté l'enseignement de l'Eglise sur le mariage. Soyez les premiers à donner, dans l'exercice de votre ministère, l'exemple d'un assentiment loyal, interne et externe »* (no 28).

no Nous venons de toucher la faiblesse majeure de la déclaration de l'épiscopat canadien.

Contraception et amour de Dieu

La déclaration suggère ensuite quelques orientations pastorales qu'on nous dit préliminaires. Elles ont été bien accueillies. Je dois cependant enregistrer mon désaccord avec la certitude affirmée au no 26. Dans une autre phrase négative, on nous assure que *« dans la mesure où ces personnes auraient fait un effort sincère pour se conformer aux directives données, sans toutefois y parvenir, elles peuvent avoir la certitude qu'elles ne sont pas coupées de l'amour de Dieu, dès lors qu'elles choisissent honnêtement la voie qui leur semble la meilleure »*.

Quand on parle de la certitude d'avoir conservé l'amour de Dieu ou l'état de grâce, il ne peut s'agir évidemment que de certitude morale ou « conjecturale », pour reprendre le terme de saint Thomas (S. th. 1a 2ae, q. 112, a 5). Même là, cette assurance me surprend. Le Pape, qui parle *« en vertu du mandat que le Christ lui a confié »* (no 6), déclare la contraception *« intrinsèquement un désordre »*, *« intrinsèquement déshonnête »* (no 14). Cette déclaration enlève déjà de la certitude à l'opinion contraire. Ensuite, ne rassure-t-on pas trop vite *« ces personnes qui auraient fait un effort sincère pour se conformer aux directives données, sans toutefois y parvenir »*. On s'illusionne facilement dans l'appréciation de la sincérité de ses efforts et l'on est vite convaincu d'avoir fait son possible. Et l'on doit tenir compte du fait qu'il y a tellement de facteurs, conscients et inconscients, qui conditionnent l'exercice de la liberté qu'il est souvent difficile d'apprécier son degré de liberté et, par conséquent, de responsabilité, dans les bonnes comme dans les mauvaises actions.

De plus, il est dangereux d'absoudre d'avance pour raison d'impossibilité. Dieu ne demandant pas l'impossible, après avoir reconnu facilement qu'il leur était impossible de respecter l'enseignement de l'encyclique, plusieurs personnes concluront volontiers que Dieu ne leur demande pas de respecter cet enseignement.

Le Pape, de son côté, avait abordé cette question de façon plus positive en rappelant la possibilité d'observer toute la loi avec l'aide de Dieu : « *La doctrine de l'Eglise sur la régulation des naissances, qui promulgue la loi divine, pourra apparaître à beaucoup difficile, pour ne pas dire impossible à mettre en pratique. Et certes, comme toutes les réalités grandes et bienfaisantes, cette loi requiert une sérieuse application et beaucoup d'efforts, individuels, familiaux et sociaux. On peut même dire qu'elle ne serait pas observable sans l'aide de Dieu, qui soutient et fortifie la bonne volonté des hommes* » (no 20).

Ce dernier texte nous fait toucher encore ici la faiblesse centrale de la déclaration de Winnipeg. Le Pape a conscience de promulguer la loi de Dieu, et le reste en découle. La déclaration canadienne omet cette importante précision et nous entraîne dans une série d'ambiguïtés.

La déclaration aurait évité bien des difficultés si elle s'était prononcée sur la moralité objective de la contraception et si elle avait utilisé ensuite la distinction classique entre moralité objective et responsabilité subjective, comme l'ont fait les évêques français : « *La contraception ne peut jamais être un bien. Elle est toujours un désordre, mais ce désordre n'est pas toujours coupable* ». On évite ainsi le danger d'accorder la même autorité à la conscience individuelle qu'au Magistère de l'Eglise, ce qui, d'après le cardinal Journet, « *est un non-sens pour un enfant de l'Eglise* ».

Collégialité et magistère parallèle

Au terme de cette analyse, je me demande maintenant quel accueil je dois réserver à votre déclaration de Winnipeg. Le Pape, en vertu du mandat que le Christ lui a confié, me transmet dans son encyclique *Humanae Vitae* des précisions sur « *un point du premier article du Credo, touchant le Dieu créateur de la vie et des lois de sa transmission* » (cardinal Journet). D'autre part, votre déclaration, le moins que l'on puisse dire, néglige de se prononcer sur le point essentiel. Le *Tablet* de Londres, lui,

dans son édition du 12 octobre, après avoir écrit que votre déclaration « *is the most liberal and positive interpretation of Pope Paul's Encyclical Humanae Vitae yet issued by any national hierarchy*, reconnaît qu'elle est en désaccord (*dissent*) avec l'encyclique. Cette position, pour lui, n'est pas déloyauté au Pape mais expression de maturité : « *Did the Canadian bishops truly separate themselves from the Pope ? Were they any more disloyal to him than the priests and lay people who had expressed their dissent in such numbers ? The answer is no. Rather, the bishops reached a level of maturity in their conduct.* »

C'est le problème de la collégialité qui est ici mis en cause. Contrairement à des commentaires qui circulent, la collégialité ne peut s'exercer en marge de l'autorité pontificale, elle s'exerce en communion avec le Pape et il n'existe pas dans l'Eglise du Christ de magistère parallèle. C'est l'enseignement de *Lumen Gentium* au paragraphe 25 que vous citez dans votre déclaration : « *Les évêques, quand ils enseignent en communion avec le Pontife romain, doivent être respectés par tous comme les témoins de la vérité divine et catholique* ». Ce qui faisait dire au cardinal Journet : « *Les évêques sont dépourvus de toute autorité lorsqu'ils lui sont désunis* ».

Après tout cela, vous pouvez juger vous-même quel accueil je fais à votre déclaration de Winnipeg. Et lorsque le *Tablet* écrit que les évêques canadiens, en s'opposant au Pape, ont atteint un niveau de maturité; lorsque un représentant de la C.C.C. déclare devant les caméras de Radio-Canada que les évêques canadiens ne se sont pas opposés au Pape mais qu'ils sont allés plus loin que lui, il est temps de faire une pause et de reviser toute la question.

Prions le Seigneur, Excellence, de nous accorder avant trop longtemps des jours plus lucides et plus tranquilles.

Les corrupteurs du fédéralisme

par Jean Genest

Avec les présents Canadiens français au gouvernement fédéral, M. Pierre Elliott-Trudeau, Gérard Pelletier, Jean Marchand, et tutti frutti, nous retournons au régime de 1937 et de la grande noirceur centralisatrice des commissions Rowell-Sirois et Massey-Lévesque (1949-1951). C'est toute la conception du fédéralisme qui est vidée de son contenu. On conserve le mot de fédéralisme mais en toute vérité il ne veut plus dire que *centralisation*. Les mots sont faussés, ils servent de paravents à toutes sortes d'appétits et de plans qui découlent à la fois de l'ignorance et du machiavélisme.

Les méfiances profondes et centenaires

Ainsi M. Pierre Elliott-Trudeau, sans consultation des provinces, majore de 2% l'impôt sur les revenus personnels. A-t-il le droit d'agir ainsi ? La Constitution, très clairement, accorde ce droit aux seules provinces. Si le gouvernement fédéral ne respecte pas ce texte explicite, alors personne, au Canada, n'a plus aucune garantie qu'il observera aucun autre paragraphe de la Constitution. Nous entrons dans l'ère de l'arbitraire. Quelle interprétation triomphera ? Celle du plus fort. Jamais celle du respect du fédéralisme et des parties contractantes.

M. Pierre Elliott-Trudeau, par son gouvernement libéral, impose cette taxe. Il faudrait que des particuliers

puissent s'opposer à cette taxe, comme à toute autre qui, imposée par le gouvernement fédéral, touche aux revenus personnels, et remontent jusqu'à la Cour Suprême pour obtenir une juste répartition des pouvoirs comme le veut la Constitution. Pourquoi personne ne remonte jusqu'à la Cour Suprême ? C'est que personne n'est certain que la Cour Suprême, dont les membres sont choisis par le gouvernement fédéral et dont les jugements passés n'ont pas toujours été impartiaux et objectifs, respectera elle-même la Constitution mais on soupçonne qu'elle se repliera sur des cas de jurisprudence, dans la recherche d'un compromis, pour faire dire à la Constitution ce qu'elle ne dit pas et pour justifier les incursions et les envahissements du gouvernement fédéral dans les impôts directs sur les revenus des personnes.

Étrange pays, où personne n'est certain de la valeur de sa Constitution, où personne n'est certain de l'objectivité de la Cour Suprême, où personne ne peut obtenir justice devant les coups de force du gouvernement fédéral. La raison de fond invoquée par M. Trudeau, premier ministre du Canada, hélas !, c'est qu'il a absolument besoin de ce nouvel apport pour équilibrer le budget du Canada en 1968.

Éclatement des mensonges du fédéral.

Or cette raison, que vaut-elle ? *Elle ne vaut absolument rien.* Pour équilibrer le budget, il suffirait au gouvernement fédéral de revoir ses dépenses et de couper là où elles sont excessives et surtout, d'arrêter de dépenser dans les domaines qui sont du ressort provincial.

Un cas flagrant d'*abus de pouvoir*, c'est la dernière déclaration de M. Gérard Pelletier, secrétaire d'État, parti pour la gloire, qui nous annonce, *motu proprio*, que « le secrétariat d'État, c'est en réalité un ministère fédéral des Affaires culturelles (et que le gouvernement entend établir) une véritable politique culturelle » — (La Presse, mardi 29 octobre 1968, p. 1).

Par là il envahit un domaine qui est strictement du ressort provincial. Comme ce ministre s'ennuie à Ottawa, qu'il n'a rien à faire, il tente d'innover et son initiative risque, une fois de plus, de remettre tout le fédéralisme du gouvernement actuel en question. Il ne restera plus aux gouvernements provinciaux qu'à entrer dans une contestation décisive et à s'opposer à de telles ingérences. *D'un côté le gouvernement fédéral justifie l'impôt sur les revenus des particuliers à cause de la nécessité d'équilibrer le budget et d'un autre côté, il se sert de cet argent pour diminuer le pouvoir accordé aux provinces par la constitution. Il envahit leur domaine propre et, par une concurrence déloyale, il essaie de détourner des loyautés dues d'abord aux provinces vers une allégeance centralisatrice à Ottawa. Cela, c'est la pourriture du fédéralisme.* Son appât, c'est l'argent. Il escompte que les profiteurs de ses prébendes (volées aux provinces) justifieront son action et constitueront autant d'avocats de la politique fédérale et de la centralisation. Quelques sénateurs canadiens-français, quelques chambres de commerce, quelques maires et quelques professeurs d'université n'hésitent pas à devenir cireurs de bottes dans l'espérance des miettes d'Ottawa, même si cela est anti-constitutionnel, même si cela affaiblit l'autonomie provinciale, même si cela diminue les pouvoirs de leur nation de s'administrer elle-même en des points aussi importants que ceux de la culture, des arts et de l'éducation des adultes.

M. Gérard Pelletier n'y va pas de main morte. Il est enthousiaste et optimiste quant à l'adoption de son plan : « Je ne crois pas que la population, dit-il, accepte que les choses butent sur des symboles, plutôt que sur des réalités. » Dans le cas présent le symbole, c'est l'autonomie provinciale et les réalités c'est l'argent qui sera distribué. Comme ces choses sont bien dites ! Les convictions autonomistes du Québec, espère-t-il, sont et seront faciles à troquer contre de l'argent ! La pudeur lui fait adopter un langage infiniment respectueux pour ceux qu'il se prépare à acheter !

Encore un nouveau fédéralisme fédéral !

« Nous entrons, dit-il, dans une ère nouvelle où les négociations seront dures mais où les solutions seront réalistes ». Que veut dire ce charabia ? C'est toujours au nom d'une ère nouvelle et d'un nouveau fédéralisme que le gouvernement fédéral a voulu saborder le vrai fédéralisme et faire accepter ses thèses centralisatrices. En 1937, avant la guerre, quand le Manitoba et la Saskatchewan étaient au bord de la banqueroute, c'est à cause des situations nouvelles que le gouvernement fédéral voulut passer le licou aux provinces. Nous eûmes alors la fameuse Commission chargée d'étudier les rapports entre le Dominion et les Provinces, nommée Rowell-Sirois. Elle voulut tout centraliser, malgré l'opposition des provinces. Après la guerre, en 1949, afin de garder les sources d'impôts obtenues à l'occasion des nécessités de la guerre, le gouvernement fédéral sentit le besoin de justifier ses dépenses et il voulut pratiquer la vertu de munificence en se faisant mécène. Le mécène voulut envahir tout ce qui regardait les arts et la culture. Nous eûmes la Commission Massey-Lévesque qui vint à point pour justifier le gouvernement fédéral de ses envahissements dans le domaine de la culture. La province de Québec dut riposter par la non moins fameuse Commission Tremblay, en 1956 et son verdict est très clair : le domaine de la culture, en régime et en philosophie vraiment fédéraliste, relève des provinces. Toute autre interprétation est une *corruption qui entraîne la ruine de la Confédération*.

M. Pierre Elliott-Trudeau et M. Gérard Pelletier justifient tous les arguments des indépendantistes. *La seule conclusion valable : si le gouvernement fédéral ne peut justifier ses dépenses, qu'il diminue ses impôts ou qu'il remette les impôts directs aux provinces*. Il ne les garde que par abus de pouvoir. Il n'a aucun droit constitutionnel de prendre l'argent des provinces pour mieux assurer les assujettis. Des provinces asservies, ce n'est plus du fédéralisme mais du pur et simple centralisme.

M. Gérard Pelletier a donc raison de s'appeler un *croulant*. Il n'a rien appris ou s'il a appris, il n'a rien retenu de l'histoire récente du Canada. Par ignorance ou par dessein il se fait ouvrier contre les droits de sa propre province, il se fait démolisseur de la Confédération puisqu'il la détourne à ses fins totalement étrangères aux fins pour lesquelles elle fut créée. Son ministère des Affaires culturelles par lequel il espère redorer son blason n'est, en fait, qu'un ministère d'assujettissement et d'amoindrissement de sa province.

La culture revient aux provinces.

Si les autres provinces acceptent ses initiatives en faveur « des déserts culturels », tout le Canada anglais pourrait en profiter. Nous n'y voyons pas d'inconvénients à la condition d'une remise des impôts directs à l'État du Québec, proportionnelle aux dons faits aux autres provinces. *Il appartient au Québec d'administrer le présent et le futur de sa culture.* Pour nous la culture, sans cesse renouvelée par les penseurs, les artistes et les chercheurs, n'est qu'une forme de l'éducation de notre nation. « La nation est une réalité sociologique, une communauté de culture, dit le Rapport Tremblay (II, p. 14), qui se forme et se renouvelle le long des années de la pratique en commun d'une même conception générale de la vie... L'objet de la nation n'est pas de gouverner l'homme mais de lui fournir une culture, un style de vie, une manière de se réaliser lui-même, de parvenir à la plénitude de son être. Sa fonction est donc éducative au sens large du mot ».

Comme une culture est une façon de se réaliser soi-même comme nation, le gouvernement fédéral n'a rien à y voir. La Constitution remet tout ce qui regarde l'éducation, dont la culture n'est ici qu'un aspect, aux provinces. D'ailleurs l'État du Québec, cent ans de Confédération nous l'ont appris comme une évidence !, ne peut compter que sur lui-même en tout ce qui regarde sa culture. Nous sommes les premiers intéressés.

Comme toujours, il y en aura qui, niant toute l'histoire, préféreront jouer aux sempiternels naïfs en disant que maintenant tout est changé et que le gouvernement fédéral n'est pas ce qu'il était. Quelle erreur plus profonde ! Dans les premiers jours de novembre le même Gérard Pelletier niait aux gouvernements provinciaux, donc à l'État du Québec le droit d'avoir son propre poste de télévision. Savez-vous quelle raison il invoquait ? Il craignait que l'État provincial ne se servît de son poste de télévision à des fins étroitement politiques. A-t-on jamais imaginé pareil raisonnement plus loufoque ? Car une des raisons les plus réalistes pour lesquelles l'État du Québec veut posséder son propre poste de télévision, c'est précisément la fausse orientation donnée par les fonctionnaires fédéraux à Radio-Canada. Rappelez-vous comment Radio-Canada fut exploité au temps de guerre, la façon dont les nouvelles fédérales sont transmises à Radio-Canada. Il y a toujours la politique du coup de pousse. L'objectivité n'est nulle part lorsqu'il s'agit des relations fédérales-provinciales. La priorité est toujours donnée aux politiques fédérales, aux événements fédéraux, aux politiciens fédéraux, à l'idéologie pancanadienne. Nous en avons assez de *cette satellisation culturelle*. Nul, mieux que nous-mêmes, pouvons dire ce que nous pensons et ce que nous voulons. Nous voulons être les maîtres de nos moyens de diffusion et de communication. Pourquoi M. Gérard Pelletier accepte-t-il de se faire le transmetteur d'un esprit colonial au Québec et de justifier l'impérialisme fédéral par des arguments théoriquement possibles mais pratiquement imbéciles. *La nation canadienne-française n'a pas à se protéger contre une télévision inspirée par la politique provinciale mais contre une télévision inspirée par une politique fédérale !*

La culture de notre milieu, reçue de la tradition ou engendrée par notre peuple actuel, constitue le *principe informateur de la nation*. L'éducation qui a toujours pour but de former la personne humaine, reste pour tous un palier d'accès à la culture. Le mal provient du fait majeur

que l'équipe canadienne-française actuellement élue au gouvernement fédéral a résolu de baser son programme et son action sur une base négative : nier l'existence d'une *nation canadienne-française*. Alors ils manoeuvrent pour nous manipuler comme n'importe quel groupe ethnique. Tant que cet irréalisme durera, nous les verrons accumuler les erreurs et les faux-pas jusqu'à ce qu'ils soient bottés dehors. Ils sont anti-nation. Qu'ils le veuillent ou non, ils ne peuvent travailler qu'en vue du centralisme, pour le bien de l'unique *nation canadienne*. Qu'ils le veuillent ou non, ils deviennent les avocats du pan-canadianisme et multiplient les ingérences propres à étouffer l'autonomie des provinces, surtout celle du Québec plus irrédentiste que les autres. Par là, ils sont *les corrupteurs du fédéralisme véritable*. Ils ne font pas avancer le pays mais ils nous re-situent dans les mêmes difficultés qu'en 1937 et qu'en 1949. Faut-il désespérer du fédéralisme ou de l'étroitesse de ceux qui le corrodent ?

L'échiquier des forces en présence.

La Commission Tremblay, de 1956, sur les problèmes constitutionnels, signala comment le fait d'amoindrir le fait fédératif, c'était porter atteinte à l'État canadien : « Rien d'étonnant alors à ce que le Québec voie d'un oeil inquiet toute intervention fédérale dans des domaines qui touchent de très près la vie nationale de sa population canadienne-française, comme les octrois aux universités, par exemple. Pour assurer cette vie, il a besoin de toute la somme d'autonomie, de souveraineté, que le pacte fédératif lui a garantie. Sans elle, il ne peut que subir une discipline et une organisation sociales étrangères à sa philosophie de la vie, et finalement perdre son identité dans la grande masse anglo-saxonne. Et ce sera, en même temps, la fin du régime fédératif et peut-être aussi de l'État canadien lui-même » (II, p. 185).

Rien n'est plus dangereux que les prises de position, sans aucune entente préalable, de façon dictatoriale, par lesquelles le gouvernement fédéral affirme un pouvoir fiscal illimité. Rien ne l'empêcherait de donner à ses

propres taxes la préséance sur les taxes provinciales (Rapport Tremblay, II, p. 201). C'est alors *tout le partage des pouvoirs qui est remis en question*.

N'y aurait-il pas une mesure machiavélique de la part des Canadiens français actuellement dans le gouvernement fédéral en vue de préparer la future rencontre fédérale-provinciale en mettant les représentants de l'État du Québec dans une situation d'infériorité politique, dans un rôle de récrimination ? Le temps que ces derniers perdent à parler contre les ingérences fédérales, ils ne pourront en disposer pour revendiquer d'autres pouvoirs et d'autres sources d'impôts ! Nous voyons par là comment le premier ministre du Québec est mis dans une situation fausse dès le départ, comment on vicie le dialogue et que toutes les palabres fédérales-provinciales sont imprégnées par l'esprit de force bien plus que par l'esprit du droit. Mais ces exemples ne restent pas sans conséquences : ils ne peuvent que pousser les Canadiens français à prendre conscience que *la Confédération est de plus en plus pourrie* et à fortifier les arguments des séparatistes que le Canada, tel qu'il se présente dans l'histoire, avec ses vendus et ses roueries machiavéliques, n'a pas d'avenir pour les Canadiens français.

Que fera M. Jean-Jacques Bertrand ? Il se doit d'être d'une fermeté exemplaire. Il doit signaler toutes les injustices de ce fédéralisme mal entendu et réclamer le retour des libertés, fiscales ou constitutionnelles, *fondamentales à l'épanouissement de la nation canadienne-française dans l'État du Québec*. Tout compromis sur ces bases hypothéquerait dangereusement l'avenir. Comme chef de la nation canadienne-française qu'il sache que nous *ne pouvons rien concéder* de plus au gouvernement fédéral et, bien davantage, qu'il nous faut récupérer plusieurs droits accaparés par le fédéral. Et s'il s'agit de refaire la Constitution, qu'il soit le maître ouvrier dont les responsabilités sont plutôt de la faire sauter si les législateurs n'y inscrivent pas nos droits, tous nos droits

et tous ces éléments nécessaires à l'épanouissement culturel et civilisateur de notre nation.

Comme le disait Nicolas Berdiaeff : « La liberté est difficile, c'est l'esclavage qui est facile. » La Confédération nous le montre tous les jours. Plutôt que d'y accepter le suicide, le Canada français, a déjà dit l'abbé Groulx, doit plutôt rassembler ses énergies et faire face au défi de l'avenir.



Ils ne le feront pas pour nous

par Odina Boutet

Il faudrait bien en venir à comprendre que les autres ne feront pas pour nous ce qu'ils doivent d'abord faire pour eux-mêmes. Un Canada a été défait par les Anglais, après avoir été l'oeuvre des Français pour des Français, puis il a été refait par les Anglais pour des Anglais. Le Canada que nous connaissons est une création des gens de langue anglaise. Ce n'est plus le même pays que du temps des Français, pas plus que du temps des anciens Canadiens de langue française. Ce qui reste de français en ce pays est de plus en plus limité. Notre malaise vient de notre difficulté à nous installer dans l'organisation des gens de langue anglaise qui ont le pouvoir de faire le pays à leur manière.

A-t-on essayé de ramener les problèmes des Canadiens français à une seule mesure de bon sens, c'est-à-dire que d'autres ne peuvent pas faire pour nous ce qu'ils doivent d'abord faire pour eux ? Chaque fois qu'un problème d'espèce se pose pour les Canadiens français, je le résume désormais ainsi : est-il possible que les gens de langue anglaise fassent pour nous ce qu'ils doivent d'abord faire pour eux-mêmes ? La réponse est inévitable, et il semble que les Canadiens français ne pourront pas échapper à une nécessité, élémentaire, celle de faire d'abord eux-mêmes ce qui doit être fait pour eux.

Il y a évidemment une autre perspective, plus logique que celle-là, en rapport avec la situation canadienne, et

c'est celle d'une assimilation avec les gens de langue anglaise. Le Canada a d'ailleurs été construit en ce sens. L'encadrement des Canadiens français par les gens de langue anglaise est généralisé. On retrouve partout l'aimable pion d'origine britannique qui gêne notre cause et nous enrôle gentiment pour la sienne.

Notre participation aux mêmes partis politiques que les gens de langue anglaise est essentiellement une assimilation. Nous sommes liés à leurs décisions. Nous sommes soumis à leur gouverne. Nos achats consolident leur économie. Nos impôts également. Ils sont les grands patrons. Ils peuvent faire venir des immigrants parmi nous et les angliciser sous notre nez. Nous ne contrôlons pas l'emploi. Nous avons le plus grand nombre de chômeurs. Et par surcroît, nous devons endurer l'insulte d'être antipathiques aux immigrants. Ils peuvent orienter le pays entier dans la Confédération. Nous n'avons qu'à payer, protester et subir la honte. Ou bien, suivre la logique du régime et nous assimiler à eux. Si nous suivions cette logique, il n'y aurait plus de problème d'ensemble canadien-français, quoique, individuellement, les Canadiens français auraient encore des difficultés d'adaptation. Mais le Canada aux couleurs du Père Noël, le rouge et le blanc, pourrait se réjouir d'avoir officiellement son unité dans une seule identité.

Cependant, comme nous sommes d'une espèce différente, envisageons n'importe lequel de nos problèmes et cherchons si, à la fin, il ne se ramène pas à cette proposition : les autres ne feront pas pour nous ce qu'ils doivent faire pour eux-mêmes. Prenons le cas des élèves qui s'inquiètent de leur avenir. Ils font des études en langue française. Ils vivent dans une société où l'indice du chômage est plus élevé qu'ailleurs au Canada. Ils ne voient pas où ils pourront travailler et obtenir des promotions dans cette société. Les contrôles décisifs sont finalement entre les mains des gens de langue anglaise, que ce soit dans les industries, les commerces ou les gouvernements. Le Québec se heurte à des pouvoirs fédéraux, à des puis-

sances étrangères, quand il n'est pas simplement embarassé par les « aimables pions » qui vivent de plein droit parmi nous. Par rapport à nous, les autres font leur affaire d'abord. Ils se servent de nous, c'est entendu, mais ils le font pour leur affaire. A partir de quoi et de quand commencerons-nous à faire la nôtre, toute la nôtre ?

Ottawa fait venir des immigrants au Québec et il les installe dans la région de Montréal, là où les industries et les commerces sont à « la porte d'entrée de l'économie de l'Ontario », là où la langue anglaise domine. Les chômeurs québécois protestent. Le gouvernement du Québec parle d'établir une politique d'immigration. Mais, qui contrôle l'emploi ? Est-ce nous ou les autres ? Dans l'industrie, dans le commerce et par les lois et l'administration fédérales, ce sont les autres qui contrôlent l'emploi. Vont-ils le faire à notre avantage d'abord ou au leur comme il se doit ?

Sait-on seulement ce qu'est une situation normale ? Dans la population canadienne-française, peut-on le savoir, si on ne fait pas la référence à des situations normales, si on ne prend pas connaissance de l'état normal de la vie d'un peuple chez soi et dans des pays où cela existe ? La population canadienne-française vit dans un état d'anormalité depuis la défaite de son Canada. Elle ne sait pas faire de comparaison entre ce qu'elle connaît et ce que d'autres populations connaissent comme expression de soi dans la vie et son organisation. Les jeunes générations commencent pourtant à regarder ailleurs. Les fréquentations et les informations augmentent dans le sens des pays de langue française. La révélation n'est pas encore complète. La tension va augmenter encore. Les autorités seront prudentes de continuer à faciliter cette prise de conscience, en y participant et en la canalisant vers des réalisations qui satisferont une normalité acceptable ainsi qu'une fierté légitime. Cela aussi ne peut pas être fait par les autres, mais par nous.

Le capital est étranger. Les patrons sont étrangers. Les industries et le commerce sont dominés par des

étrangers. Comment dans de telles circonstances pouvons-nous contrôler l'emploi ? Cela paraît insurmontable. Ceux qui parlent de l'indépendance du Québec se font répondre que même celle du Canada n'est pas encore certaine. Si on parle d'indépendance absolue, c'est évidemment chimérique d'y penser. L'indépendance absolue n'a jamais existé. Et pourtant, il y a des pays dans le vaste monde où l'on s'instruit et travaille dans la même langue, où l'on prie, converse et s'amuse dans la même langue, où l'on vit simplement et non pas doublement. Il y a des pays où, lorsqu'on a besoin de vous, on ne vous oblige pas à comprendre une langue étrangère, mais où l'étranger s'oblige lui-même à se faire comprendre, ce qui est très différent. Mais cela ne se réalise pas ici où les habitants n'ont souvent qu'une initiative, celle de copier l'étranger, de qui ils attendent pain et vivres, quand ils ne sont pas prêts à faire eux-mêmes ce qui doit être fait pour eux. Ainsi, au Québec, la domestication du travail, de l'industrie et du commerce pourrait être réalisée dans des circonstances multiples et selon des manières diverses, pourvu qu'il soit possible au gouvernement de faire des lois pratiques et non pas seulement des proclamations choquantes pour tout le monde. Voilà un domaine où l'indépendance n'a pas besoin d'être absolue mais seulement normale, chose qui n'existe pas au Québec et qui ne peut même pas être pensée par des Québécois qui n'ont pas regardé ailleurs et compris comment les choses normales doivent être faites.

Parlons donc de l'université et de ce qu'elle représente pour une nation civilisée. L'université fait-elle au Québec, pour elle-même, ce que les autres universités font ailleurs pour elles-mêmes ? Les économistes Raynaud, Marion et Béland ont préparé, pour la Commission Laurendeau-Dunton, des études dont les révélations ont eu des répercussions assez bruyantes quand les journaux et la télévision s'en sont fait l'écho. La valeur de ces études en elles-mêmes est l'affaire des spécialistes. Mais l'utilisation qu'en fera la commission royale, organisme du fédéral, n'est pas, à mon sens, une bonne raison pour

qu'on lui abandonne le mot de la fin. Et alors, je me demande, que font nos universités et comment se fait-il qu'il n'y ait pas de révélations semblables de publiées et d'approfondies pour le compte des universités, comme guide à la connaissance pratique de notre situation ? Est-ce que l'université canadienne-française est active ou n'est-elle que l'écho des travaux qui se font ailleurs, par d'autres et pour d'autres naturellement ? Combien notre situation serait déjà changée, si des recherches et des publications étaient laborieusement soutenues pour la connaissance pratique de tous les niveaux de notre vie !

Etait-ce nécessaire, puisque l'esprit dans lequel on tenait la culture française était tellement théorique qu'un recteur de l'université Laval, et notez les mots qu'il utilisait, Mgr Cyrille Gagnon, disait en 1944 que « la culture anglo-saxonne et la culture française... travaillent à créer entre les deux grandes races qui forment la nation canadienne des relations de sincère amitié et de franche collaboration, dans le respect mutuel de tous les droits, et sur un pied de parfaite égalité ». (Voir la revue *Le Canada Français*, janvier 1945, p. 315.) D'autres recteurs parlaient de leurs rêves de la même façon, offrande à l'unité canadienne, pendant que nos problèmes pratiques précipitaient la chute de notre caractère français vers une parfaite inutilité. Des Français désamorcés, voilà ce que nous sommes devenus, se gargarisaient de culture française, au nom d'un peuple qui n'y comprend que peu de chose, en terre québécoise. Qu'est-ce donc qu'une culture ? Est-ce une chose inutile, sans caractère et sans lien avec le réel ?

Peu importe après tout. Nous sommes désamorcés ? Tant pis ou tant mieux, mais nous ne sommes pas insensibles. Donc nous vivons. Faisons alors ce qui doit être fait pour nous, et ne le demandons plus à ceux-là qui doivent veiller à leur propre affaire. Peu importe pour la définition que ce soit une culture française ou le fruit d'une nouvelle éthique de circonstance. Il faut partir de ce

qu'on a et de ce qu'on est. Nous devons réanimer notre action sous un mobile de légitimité.

Car, nous sommes différents, oui différents malgré tout, ou malgré nous, des gens de langue anglaise qui font le Canada avec notre contribution mais à leur manière. Cette différence, qui peut durer énormément longtemps, même si nous adoptions la langue anglaise, comme on peut en juger par le cas des Irlandais et même des Écossais, qui après des siècles d'assimilation ont encore à défendre une légitimité particulière à leur identité, parmi les gens de langue anglaise. Notre identité est encore plus entière, puisque nous n'avons pas adopté la langue anglaise. Notre action a besoin de s'identifier plus entièrement à notre caractère, et c'est sur une base de légitimité que nous pouvons construire. Notre éthique tient à cela. Il nous faut reconstruire notre vie sur une base réelle. Or, la culture française n'est pas une certitude pour nous. Elle est une belle théorie, une habitude livresque pour certains privilégiés qui font encore de belles lectures. L'homme du quotidien est autrement morcelé par l'ambiguïté d'une vie qui est commandée par des anglophones sur ce territoire conquis. Nous n'avons jamais cessé de nous réclamer de la culture française et, pourtant, nous avons reculé de plus en plus devant l'obligation de la soutenir en pratique. L'école devient américaine. Les parlements sont anglais. Le commerce, l'industrie, les affaires et le progrès comme les informations viennent de l'anglais.

Qu'est-ce qu'une culture française, dans tout cela ?

La réponse pourrait se faire attendre indéfiniment, si nous devons continuer à répondre à toutes les objections d'intérêts. Nous connaissons bien ce petit jeu qui consiste à opposer à notre action des motifs d'intérêt général ou particulier. Les anglophones n'ont pas eu beaucoup de difficulté à ralentir notre action avec de pareilles objections. Mais, là encore, il n'y a qu'une réponse qui convienne et c'est celle de la légitimité de

notre action, de notre vie. Il faut que nous fassions nous-mêmes ce qui doit être fait pour nous. Ce ne sera pas une action pure, ni purement définissable encore, mais une action légitime. Cette indépendance là, nous devons la prendre.

Et si nous ne recevons pas d'autrui la collaboration nécessaire, ce ne sera plus de notre faute. Car, nous sommes de bonne volonté. Nous l'avons assez prouvé, et l'ambition la plus élémentaire que nous poursuivons maintenant, sur la base où nous avons choisi de la défendre, celle de la plus défendable des légitimités, nous place encore aujourd'hui au niveau des humains de bonne volonté. C'est à nous de jouer. Il faut *que nous nous organisions dans une expression de soi*, et cela, les autres ne peuvent pas le faire pour nous.



Présence du livre canadien-français

par Julia Richer

Deux événements récents — la Foire de Francfort et le Salon de Québec — nous offrent l'occasion de faire le point sur la présence du livre québécois, non seulement au Canada mais à l'étranger.

Les éditeurs canadiens participaient pour la septième fois à la manifestation internationale de Francfort. Sous la direction de M. Roger Duhamel, sous-ministre et imprimeur de la reine à Ottawa, qui recevait le monde de l'édition dans le stand collectif construit par la Commission nationale des expositions du gouvernement fédéral, la participation canadienne était assurée par un comité conjoint formé de l'Association des éditeurs canadiens, de la Société des éditeurs canadiens de manuels scolaires, du Conseil supérieur du livre et du Canadian Book Publishers' Council.

Grâce à la collaboration du ministère des Affaires culturelles du Québec et du Conseil des arts du Canada, la délégation québécoise était, cette année, plus nombreuse que par le passé. Voici les noms des personnes qui la composaient : MM. Jacques Hébert, président de l'Association des éditeurs canadiens, Victor Martin, président de la Société des éditeurs canadiens de manuels scolaires, J.-Z.-Léon Patenaude, secrétaire général du Con-

seil supérieur du livre, madame Julia Richer, présidente de la commission des expositions de l'AEC et responsable de la section de langue française du stand collectif, MM. Gaston Miron et Hervé Jolin, agents promoteurs, le premier de l'édition littéraire, le second de manuels scolaires, et Pierre L'Espérance, président directeur général des Éditions de l'Homme.

Le R.P. Paul-Aimé Martin, C.S.C. directeur général des Éditions Fides, MM. Alain Stanké, directeur des Éditions de l'Homme et Robert Leprohon, directeur de la publicité des Presses de l'Université Laval, représentaient leur maison dans des stands particuliers. Madame Jeanne Gérard, directrice des Éditions de l'Éducation nouvelle et M. Charles Latraverse, directeur des Éditions Françaises, qui complétaient la délégation.

Responsable de la section de langue française au stand collectif pour la seconde année consécutive, j'ai constaté une fois de plus l'importance de la Foire et sa rentabilité. La présence de deux agents, constamment disponibles, ont permis des échanges commerciaux avantageux et les maisons représentées dans des stands particuliers ont obtenu des résultats plus que satisfaisants.

Peu à peu, grâce à cette foire internationale nos livres prennent place parmi la production littéraire du monde entier. Nous n'avons pas encore un grand nombre d'oeuvres exceptionnelles mais plusieurs méritent d'être offertes sur le marché européen. Fait à noter : nos manuels scolaires trouvent facilement preneurs, particulièrement en ce qui a trait aux mathématiques, à la catéchèse et à l'école maternelle. À noter aussi l'effort des éditeurs pour mieux présenter leurs livres et hausser la qualité de la production.

Le Salon du livre de Québec

Événement annuel, le salon de Québec s'est tenu à la fin d'octobre aux Galeries Charlesbourg. Il coïncidait avec le congrès de l'Association canadienne des biblio-

thécaires de langue française. Organisme permanent qui fonctionne sous la présidence de M. Paul Saint-Cyr, le salon de Québec reçoit la collaboration du ministère des Affaires culturelles et celle de la Société des libraires de Québec. M. Fernand Grenier, doyen de la faculté des lettres de l'université Laval, présidait le salon 1968.

On fêtait le dixième anniversaire du salon. Depuis le début, les organisateurs tentent l'expérience de le situer dans un lieu différent afin de servir alternativement le public de la Basse Ville et celui de la Haute Ville. Cette politique comporte quelques inconvénients. Depuis deux ans on a choisi des centres commerciaux. À Sainte-Foy, en 1967, le public avait manifesté beaucoup d'intérêt. Cette année, à Charlesbourg, le départ fut plus lent mais l'assistance du dimanche compensa la déception du début. On nous laisse entendre que l'année prochaine le salon pourrait se tenir au coeur même de la vieille capitale, ce qui serait une invitation à toute la population québécoise.

Autres manifestations

Les deux événements ci-haut ne seront pas les seuls phénomènes de la présence du livre en 1968. S'ajoutent le Festival de Stratford, l'Exposition internationale du congrès annuel de l'American Library Association, tenue cette année à Kansas City, le XXI^e Congrès-exposition de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, à Montréal, l'Exposition permanente de manuels scolaires au bureau international de l'Éducation à Genève, la XII^e exposition internationale de la production 1967 tenue sous les auspices de la National Book League de Grande-Bretagne à Londres et enfin, à Paris, le Centre de diffusion du livre canadien-français à la Librairie de l'École.

Le Centre de diffusion à Paris fonctionne grâce à une subvention du ministère des Affaires culturelles. Quelque 150 titres sont mis en vente. En plus de l'étalage des livres, à Paris et dans ses dépôts régionaux, la Librairie de l'École met à contribution son réseau habituel

de diffusion, fait la publicité et la recension des ouvrages canadiens dans ses revues pédagogiques et culturelles.

* * *

L'année qui se termine a donc été bonne. Nous faisons des progrès. Sur le plan national disons que dans les programmes scolaires nos auteurs commencent à figurer en juste place. Une partie de la jeunesse étudiante se passionne pour le livre canadien-français, paraît avide d'étudier à fond les oeuvres marquantes de notre littérature. À l'étranger, il semble bien que nous sommes maintenant mieux connus et tout ce qui vient de Québec éveille une curiosité dont bénéficieront sûrement nos auteurs.

Le ministère des Affaires culturelles multiplie les centres de culture, premier jalon d'un processus de décentralisation. On projette de mettre au service du livre toutes les techniques audio-visuelles, excellent moyen d'éducation populaire. De plus en plus les auteurs seront en évidence, établissant ainsi le contact humain nécessaire à la compréhension de leurs oeuvres.

Auteurs, éditeurs, gouvernements ont intérêt à collaborer dans cette grande oeuvre de la diffusion du livre chez nous. C'est par la coordination de tous les efforts que se réalisera la présence, constante et efficace, du livre canadien-français partout dans le monde.

■ ● ■

La grenouillère, de Roland Haumont

par Edmond Cinq-Mars

Voici un volume de 320 pages sur le ministère de l'Éducation. Il est annoncé avec fanfare. *Le sensationnalisme* même n'est pas absent. À cause de l'auteur qui a longtemps défrayé la chronique des journaux. À cause du sujet parce que tout le public est inquiet et méfiant en tout ce qui regarde cette montagne de Mahomet qui s'appelle le ministère de l'Éducation. À cause aussi du titre qui apporte quelque relent de scandales et de grenouilles affairées dans une eau glauque et mystérieuse. *Mise au point.*

Disons immédiatement pour mettre notre analyse de volume dans une juste perspective, que la création du ministère de l'Éducation en 1963 nous avait apparu comme une nécessité pratique, comme seul moyen empirique pour mettre de l'ordre et faire face aux nécessités de la démocratisation de l'enseignement. L'ancien département de l'Instruction publique a eu toutes les chances et tout le temps voulu pour se réformer et s'adapter. Il ne l'a pas fait. Il était temps que nous ayons un corps responsable et efficace pour donner à notre province les structures scolaires devenues urgentes. Sinon le gouvernement fédéral aurait renouvelé ses tentatives d'entrer dans le domaine de l'éducation, d'abord par les universités, puis par l'enseignement professionnel, l'éducation des adultes et les différentes formes de culture populaire. Nous

étions en retard. Nous étions menacés. Il fallait faire quelque chose. Un ministère de l'éducation, qui aurait à dépenser environ un milliard de dollars par année, devenait une nécessité.

Que ce ministère de l'Éducation, en passant de 1000 à 3000 fonctionnaires et en passant de cent millions à un milliard de dollars, connaisse des malaises et des frictions, cela me paraît dans l'ordre normal des choses. Les fonctions sont mal définies, les équipes d'hommes nouveaux ne sont pas rodées, les improvisations sont à l'ordre du jour, les innovations intuitives ont presque autant d'importance que les plans rationnels : tout cela, au début, me paraît devoir être accepté comme des effets non voulus et quelque peu inévitables à cause de l'urgence.

Qu'en plus de tout cela, des hurluberlus aient tenté de faire passer leurs idées personnelles et aient envisagé la province de Québec divisée en 55 portions de fromage au centre desquelles il fallait édifier une super-école centrale où tous les enfants de cette région recevraient en abondance la têtée quotidienne dispensée par des programmes précis et des professeurs-robots, cela devenait plus dangereux mais aussi explicable. Que des anticléricaux aient profité de ce ministère pour organiser un putsch d'une déconfessionnalisation massive des écoles, des maîtres et des programmes, cela devenait criminel parce que cela allait contre tout désir de la majorité de la population et prenait figure d'une imposition par des groupes de pression. Encore une fois, cela, quoique dangereux, restait de l'ordre du prévisible et il n'en tenait qu'à la population de se réveiller, de s'opposer à certaines menées des fonctionnaires et de certains groupes de pression, pour faire valoir son point de vue.

L'auteur.

Ceci dit, revenons à *La Grenouillère*. Nous avons lu le volume avec intérêt mais avec un plaisir très variable. Il y a d'abord l'auteur. Parler de sa personne en critiquant

le volume ne doit pas être admis facilement mais ici l'auteur est partout. Son *Moi énorme*, la confiance absolue en ses jugements et en ses capacités, colorent tous ses jugements. Ce qu'il apporte comme données objectives est vraiment intéressant mais l'allure subjective du reste empoisonne le lecteur. Trop plein de son importance, il part en guerre contre des théories, contre des institutions et contre des personnes qui dérangent les opinions de Monsieur le Fonctionnaire. Or la place d'un fonctionnaire dans un État est très précise : nous ne lui demandons pas d'innover mais de bien accomplir sa fonction; nous ne lui demandons pas de faire le pays à l'image de ce qu'il croit préférable mais de travailler à son service et de le respecter. M. Haumont se croit trop d'esprit créateur pour être fonctionnaire. Tant mieux pour lui, mais comme fonctionnaire il se révèle coriace, asocial, hypercritique.

Nous ne disons pas que le fonctionnaire était incompetent. Le livre montre plutôt qu'il est intelligent, soucieux de culture et d'organisation, capable de comprendre à fond l'importance de son travail et d'établir des comparaisons perspicaces. Mais il ne reste pas dans le domaine de sa compétence. Il nous invite aussi trop souvent à partager ses sympathies et ses antipathies. Les procès, où il est un juge partial, sont assez pénibles à cause des mesquineries dans les interprétations. On ne sait plus si les potins, retenus par le juge, relèvent, faute de preuves suffisantes, de la médisance froide ou de la calomnie juteuse.

L'anticléricalisme.

Ce qui diminue davantage la valeur du volume, ce n'est pas tellement la partialité des jugements trop subjectifs mais le préjugé fondamental à tout le volume : M. Roland Haumont croira peut-être en Gandhi et dans « les philosophies orientales dans lesquelles nous pourrions de plus en plus certains de nos principes directeurs » mais, en fait, il est neutre, agnostique et, en pratique, antichrétien. Si vous croyez qu'un neutre est dans

une situation plus avantageée pour juger d'un pays, qu'il possède un esprit nécessairement plus ouvert en ce qui regarde les grands problèmes contemporains, vous n'avez qu'à lire LA GRENOUILLÈRE pour vous détromper. Que d'étroitesse, que d'incapacités de comprendre peut posséder un esprit « neutre » ! Que d'interprétations fautives, malignes, peuvent provenir d'un esprit neutre. Son volume le révèle incapable d'enseigner, par trop de préjugés, dans une école chrétienne.

Tout corriger serait trop long. Mais le lecteur saura que plusieurs jugements importants sont facilement biaisés. Ainsi M. Haumont pourfend les collèges classiques, la Fédération des collèges classiques, les Commissions scolaires et tous ceux qui peuvent demander le maintien des valeurs chrétiennes. De même il se prononcera en faveur du monopole scolaire (de plus en plus abandonné en France, surtout depuis les événements de mai dernier qui ont valu aux universités françaises une autonomie quasi inconnue depuis 1870) et des écoles multiconfessionnelles comme l'ultime progrès qui sortira le Québec de sa longue nuit. Un critique littéraire, par jeu, compta 52 attaques contre la religion et l'Église. Un lecteur averti en vaut deux.

Deux parties d'inégales valeurs.

Nous pourrions diviser son volume en deux parties : la première occuperait 172 pages, celles-ci sont les moins importantes et les plus remplies de préjugés du volume. On y voit un brin d'histoire synthétique et beaucoup de renseignements d'où l'on tire une conclusion certaine : M. Haumont *sait mais ne comprend pas* vraiment. Les préjugés grugent sur le jugement objectif. On aboutit à l'idée que « pour protéger la réserve des castes privilégiées », il y eut une sorte de complot pour maintenir les classes lésées dans un état d'infériorité (p. 17). Quand on est rendu là, c'est le commencement de la fiction et de la chasse aux sorcières.

Notre américanisation.

Mais la deuxième partie (de la page 173 jusqu'à la fin) est d'une autre venue. Il nous montre bien comment le Rapport Parent n'a pas voulu rattacher nos structures scolaires à celle de la France (excepté en ce qui regarde la centralisation étatique), mais a copié le système américain, empruntant à John Dewey toute sa philosophie de l'enseignement. Et M. Haumont ironisera avec à-propos : « Le contexte nord-américain doit être utilisé jusqu'à la corde, ce qui permettra d'imposer les structures de l'enseignement des États-Unis dans lesquelles on insérera des programmes européens. On aura ainsi l'air de prendre ce qui se fait de meilleur sur les deux continents. Mais les deux choses étant incompatibles, l'insertion deviendra tellement compliquée qu'il suffira de laisser les choses aller d'elles-mêmes pour que la situation devienne bientôt irrécupérable » (p. 27). Les conséquences sont de taille : *la grande majorité de nos manuels viendra des États-Unis*. Utiliser des manuels américains est-ce vraiment grave ? Ici M. Haumont cite un de ses collègues d'Ontario : « Ça commence par le manuel, puis ce sont les programmes, puis les écoles normales, et finalement tout le système est englobé dans une attitude où on copie servilement les États-Unis. Nos besoins individuels doivent alors céder le pas et notre système d'éducation en arrive à perdre sans le vouloir toute notion de libre arbitre » (p. 163). Si l'Ontario risque de perdre son identité canadienne par l'emprunt de livres étatsuniens, que dire du Québec ? Le fait est extrêmement grave.

La polyvalence irrationnelle et la rationnelle.

L'auteur se moque avec sarcasme de *la façon dont la culture est traitée au ministère de l'Éducation*. L'idée de la polyvalence est conduite par des imbéciles, même diplômés, à des extrêmes d'absurdité. Ainsi des improvisations dans lesquelles on jette tout le Québec quand on installe la promotion par matière au Secondaire ou

qu'on décide de créer des CEGEP. « Les programmes ont été bâtis, conçus et assemblés en deux sessions de deux jours. Ici, le camouflage s'est fait sur le fond, la forme étant plus qu'abondante; on a trouvé que pour les soi-disant profils académiques, il fallait 41 cours de chimie, 31 de physique et 26 de mathématiques » (p. 94).

Cette multiplicité « suggère une sorte d'anarchie ou de particularisme exacerbé si les besoins de chaque spécialisation doivent être satisfaits. Mais le préalable scientifique indique que cette multiplicité peut s'organiser en groupes, puis en familles qui s'assemblent elles-mêmes en ensembles beaucoup plus grands; *cette classification réduisant la multiplicité apparente des cours assure du même coup la fameuse polyvalence, car l'élève et ceux qui préparent ses programmes ont tiré le maximum du tronc commun sur lequel chaque technique particulière doit venir se greffer* » (p. 179). Voilà une idée de la polyvalence qui procède d'une pensée organique de la science et de la formation de l'homme. Le ministère de l'Éducation sépare tellement les matières, que l'esprit de synthèse est impossible à former et que *l'atomisation des cours produit une pseudo-culture* que les Américains commencent eux-mêmes à refuser dans leurs propres écoles polyvalentes.

L'auteur met le doigt sur la plaie : le ministère de l'Éducation ne sait pas vraiment ce qu'est la polyvalence et il ne sait pas vraiment comment intégrer la technologie à la culture générale : « *En soi, dit-il fort heureusement, la technologie n'existe pas. Elle n'est que l'application de grands principes scientifiques selon des méthodes bien particulières pour obtenir des résultats calculés d'avance. Il est donc évident qu'un technicien, s'il veut être à même de se maintenir au courant de l'évolution de sa spécialité, doit avoir une base théorique suffisamment solide pour que toute modification, même majeure de sa technique puisse s'asseoir sur une fondation scientifique déjà existante* » (p. 178). Voilà de l'excellent. Ce n'est pas tout d'importer de la nouveauté, il faut la

repenser. Le clinquant que nous vend (fort cher) le ministère de l'Éducation, n'est pas nécessairement de l'or !

Conséquences d'une idée mal conçue

L'improvisation des programmes, la fausse conception de la polyvalence, l'importation des manuels traduits de l'américain sont déjà des pas assez graves mais l'auteur devient féroce lorsqu'il signale les conséquences humaines de la polyvalence, c'est-à-dire les conséquences *d'une planification absurde de la polyvalence pour la personne*. « L'expérience a prouvé à travers le monde entier que dès qu'un établissement d'enseignement secondaire dépasse 1500 élèves, la qualité de la formation des élèves commence à se déprécier; les impératifs d'administration commencent à avoir préséance sur ceux de l'enseignement, ne serait-ce qu'au point de vue horaire. Il s'ensuit une dépersonnalisation de l'enseignement qui croît en relation géométrique avec l'accroissement de l'effectif scolaire... Qu'il nous soit permis d'être *extrêmement surpris de voir des écoles retenir les services de policiers privés pour maintenir l'ordre et la discipline parmi les élèves qui ne sont encore que des adolescents* » (p. 207-208). Où M. Haumont a-t-il pris son chiffre de 1500 ? Le Rapport Parent, ici mieux informé, demande qu'au secondaire on ne dépasse pas 1000 à 1200 élèves et au CEGEP, 1500 élèves.

La centralisation exigée par les polyvalentes géantes entraîne le transport scolaire : « Dans les régionales de la Gaspésie, la centralisation a atteint le sommet du grotesque. Sous prétexte de rattraper le retard, on a même centralisé l'élémentaire, et le petit bonhomme de première année doit prendre l'autobus scolaire le matin vers 7 h. ou 7 h. 30, faire un voyage de 45 milles pour atteindre l'école où il mangera le midi des sandwiches apportés avec lui; le soir, il fera le voyage en sens inverse pour arriver à la maison vers 6 h. ou 6 h. 30 et même 7 h. 30 par mauvais temps. A l'école, il retrouve d'autres enfants qui ont fait le même voyage, mais venant de l'autre côté de

l'école-centre, si bien que la classe se compose d'enfants qui habitent parfois à 80 milles les uns des autres (la distance Québec-Trois-Rivières) . . . Ce système peut produire des déracinés, des déchirés ou des écartelés; en un mot, des aigris qui, éventuellement, en auront assez et pour protester pourraient passer de la parole aux gestes qui ne peuvent alors manquer d'être violents » (p. 209-210). Voilà bien caractérisée la transhumance scolaire quotidienne que doivent connaître la plupart des écoliers québécois durant près de 7 ans avec les conséquences du déracinement psychologique et d'insatisfaction générale.

Le plus stupéfiant c'est que les polyvalentes régionales géantes une fois créées ne cessent de travailler pour devenir plus grosses et que les employés, du directeur à l'ultime commissaire d'école, ne cessent de donner des conférences pour justifier et célébrer les mérites de LEUR monstre. Ils se moqueront des parents qui en voient de près les effets au point de vue culturel et formation humaine sur leurs enfants. Ils espèrent les faire taire par l'usage du ridicule. Bref, comme la poule engendre ses poulets, le ministère de l'Éducation engendre une propagande effrénée comme si les responsables de l'enseignement étaient possédés d'hystérie ou de folie collective. Le public ne voit plus clairement qu'une seule chose : un directeur d'école régionale géante qui gagne \$25,000 par année, est obligé de faire sa propre propagande et celle du ministère qui l'emploie ! Les déformateurs ont l'empire des ondes. *L'incompréhensible, c'est que les Soeurs, les Frères, les enseignants puissent inviter ces « experts » à leurs congrès pour apprendre d'eux les bienfaits de la polyvalente géante !* Le crétinisme des missions ministérielles se répandrait-il comme une maladie à l'état endémique ?

Les CEGEP

Passant aux fameux CEGEP que les commissaires du Rapport Parent ont essayé de nous présenter comme une

création de leur cru mais qui n'était au fond qu'un copiage éhonté, et insuffisamment motivé, des institutions américaines, l'auteur porte ce jugement : « Les commissaires (du Rapport Parent) avaient recommandé la création d'institutions d'enseignement situées entre le cours secondaire et l'université, où l'étudiant pourrait faire deux ans d'études avant d'entrer à l'université, ou trois ans s'il choisissait d'y devenir technicien de première classe. Ces instituts étaient une synthèse entre le *two-year college* et le *technical institute* américains et c'est du mélange de ces deux institutions qu'est né le concept de polyvalence que les fonctionnaires du ministère mettront par la suite à toutes les sauces » (p. 222). Et aussi le projet de tuer par eux tous les collèges classiques (p. 224).

La promotion par matière

Le règlement numéro 1 prévoit le décroïsonnement et la promotion par matière, encore une fois selon le modèle américain où ces mesures ont connu des effets souvent néfastes et que M. Haumont résume assez bien : « Le décroïsonnement s'inspire de la fameuse polyvalence du Rapport Parent, mais n'est qu'un vaste euphémisme pour cacher l'anarchie démagogique qui permet au Gouvernement de ne pas élaguer les élèves selon des critères de sélection fondés sur les capacités réelles, laissant ce soin à l'université. On a ainsi en apparence rendu l'université plus accessible tout en lui compliquant sa tâche, et on s'est lavé les mains du problème politiquement épineux de diriger la population scolaire selon ses aptitudes. Que la promotion par matière ait été mise en place sans tenir compte des implications interdisciplinaires, révèle à la lecture de son organisation et surtout à celle des comités qui ont préparé la documentation de certains documents de travail, un petit jeu qui n'est pas très savoureux. Sans entrer dans l'organisation détaillée, résumons en disant que l'on satisfait au plus haut degré l'instinct de paresse de la plus grande majorité des élèves en leur permettant, sous prétexte de programmes sur mesures, de repousser

jusqu'en 11e année les cours par réputation embêtants. Ainsi, nous avons vu dans une école où ce système se pratiquait des élèves d'une classe de physique du niveau de 11e année avoir une formation mathématique préalable qui allait de la 9e à la 11e année ! L'enseignant devait, par conséquent, faire son cours pour les moins bien préparés, ennuyant les bons éléments, compliquant sa tâche, et ne progressant qu'à une vitesse d'escargot » (p. 192-193).

Aux Etats-Unis, ce même système a donné des finissants de High School insuffisamment préparés, *sans maturité intellectuelle*. Une grande partie d'entre eux envahit le *junior college*, ce qui permet de parler de la démocratisation scolaire, mais c'est un trompe-l'oeil; on n'a réussi qu'à baisser le niveau culturel de l'ensemble. Les Universités américaines qui se respectent, posent de telles exigences à l'entrée des candidats que la démocratisation ne s'y définit plus *par une entrée en masse de tous* mais *par une sélection des meilleurs offerte à tous*. C'est à ce titre seulement que les universités américaines arrivent à maintenir un haut niveau académique. Le Rapport Parent n'a pas vu cela et le ministère de l'Education encore bien moins : la polyvalence sans une pensée fondamentale pour l'orienter conduit à l'anarchie. Elle devient *accumulation de cours non reliés entre eux*. Les dépenses augmentent d'une façon astronomique sans que le pays et la culture en profitent vraiment. Ainsi le programme des CEGEP en mathématiques, physique, chimie, biologie comporte 127 cours différents qui exigent l'emploi de 245 manuels. La programmation des cours ressemblera vite à un annuaire de téléphone, le nombre de professeurs sera tel que pour alléger le fardeau des salaires il faudra de plus en plus vite industrialiser l'enseignement, et la surspécialisation des cours conduira à un émiettement de notre culture, émiettement tel que toute notre civilisation sera mise en question. Nos étudiants en sauront toujours plus mais sur un objet de plus en plus microscopique. Nos gens auront peut-être un métier, mais ils ne

sauront pas se situer et ils resteront perpétuellement à la recherche de *raisons de vivre*.

CONCLUSION

Nous avons omis beaucoup de bons aperçus, par exemple sur la langue. Mais nous en avons dit suffisamment pour que les lecteurs éventuels sachent lire avec un esprit judicieux. Les critiques sur les collèges classiques sont de la bouillie pour les chats. Les attaques contre l'Eglise et la confessionnalité nous permettent de mieux comprendre *qui au ministère et comment au ministère* on travaille contre la confessionnalité des écoles et des structures du système scolaire. Des forces sont à des postes importants et à ce point de vue il est heureux que M. Roland Haumont soit parti du ministère. Car si la population a besoin d'un ministère de l'Éducation, ce même ministère a aussi besoin de la population. Jusqu'à maintenant, le ministère sut agir à sa guise, mais il n'a récolté que méfiances et oppositions dans la population. Ce ministère doit s'enraciner dans notre population, *il doit l'exprimer avec ses valeurs et ses croyances propres*, sinon la guerre froide fera de ce ministère le plus dangereux qui soit et il deviendrait une hypothèque grave sur le futur de notre province. Il y a des limites à bousculer la population, à vouloir la déraciner de ses traditions et de ses convictions les plus fondamentales.

Malgré tous les défauts énumérés, et d'autres que l'on trouvera sans peine, tant ils sont étalés à la vue, *je recommande la lecture de ce volume*. Il dit beaucoup de choses sensées. Il parle un français pétillant. Et nous apprenons beaucoup sur l'aspect humain et professionnel du ministère de l'Éducation. Celui-ci est perfectible : ce livre le montre à satiété. Son principal mérite est d'avoir exorcisé le ministère-providence et détruit le mythe de l'infailibilité d'Arthur Tremblay et du Rapport Parent.

Réflexions sur la toponymie chez nous

par René Bonin

Dans son domaine depuis quatre siècles, notre nation canadienne-française caractérisée aspire à se tailler un pays à son image, ordonné selon les exigences de sa mentalité. Cette légitime ambition correspond à son besoin naturel de souveraineté et d'indépendance nationale sous tous ses aspects. Sa résistance pendant deux cents ans, sa durabilité en dépit des contrariétés et des vicissitudes, sa persistance à préserver ses valeurs ethniques et à faire rayonner sa langue conduisent à cet aboutissement normal. Toujours présente sur l'immense territoire légué par ses Fondateurs, sans renonciation de sa part repliée depuis l'arbitraire découpage en « provinces », certes des États, notre nation revendique néanmoins l'entière juridiction sur les deux rives laurentiennes.

Notons-le, cette terre portait le nom de Canada, à l'époque où Jacques Cartier en a pris possession à Gaspé au nom de la France, comme au temps de son séjour à Stadaconé en plein coeur du Royaume algonquin, ainsi que lors de sa visite sur le Mont-Royal à Hochelaga. Indiquant les Bourgades, le mot Canada désignait le pays des Algonquins et des Hurons. Samuel de Champlain vient plus tard organiser l'établissement français en permanence. Soucieux de justifier son dessein, il s'en-

tend d'abord avec les deux familles amérindiennes. L'accord entre Français, Hurons et Algonquins, intervient à Tadoussac, le neuf juin mil six cent trois. Il résulte en un authentique Traité d'Alliance. Cette première convention juridique, en Amérique, fait du Canada leur patrimoine commun.

En ces termes, Champlain raconte l'événement, déroulé à la Pointe aux Alouettes :

« Ayant bien pétuné (fumé), le grand sagamo (capitaine) Anadabijou commença à faire sa harangue à tous, parlant posément, s'arrêtant quelquefois un peu, et puis reprenait sa parole leur disant que véritablement ils devaient être fort contents d'avoir Sa dite Majesté (le roi de France) pour ami.

« Ils répondirent tous d'une voix : « Ho, ho, ho ! » qui est à dire oui, oui, oui.

« Lui, continuant toujours sa dite harangue, dit qu'il était fort aise que Sa dite Majesté peuplât leur terre et fit la guerre à leurs ennemis; qu'il n'y avait nation au monde à qui ils voulussent plus de bien qu'aux Français. Enfin, il leur fit entendre à tous le bien et l'utilité qu'ils pourraient recevoir de Sa dite Majesté ».

Fidèlement respecté par ses peuples signataires, ce Traité d'Alliance renferme deux clauses précises. D'une part, les Amérindiens, Hurons et Algonquins, acceptent les Français et reconnaissent l'autorité du roi de France; de l'autre, les Français s'engagent à faire leurs guerres. Venant nous établir parmi eux, avec leur assentiment, nous n'avons donc déplacé personne, ni dépouillé quiconque. Ce fait historique commande sa juste considération. Jusqu'à présent, hélas !, aucun monument ne commémore cet événement déterminant. L'élever sur les lieux, requiert la sculpture en position verticale de Champlain, François Dupont-Gravé, son navigateur, Anadabijou, sagamo montagnais, principal orateur de la circonstance, Tessouat, sagamo tchépirini, dans le secteur outaouais,

autre orateur, ainsi que les représentants des tribus alliées, assis à la manière amérindienne.

On ne saurait en dire autant des conquêtes par les Espagnols au Mexique, au Pérou et par les Anglais en Virginie, à Manhatte et au Canada. Manhatte doit son nom à Jean Verrazzano, navigateur florentin au compte de la France. Établie par la suite, des Hollandais l'ont néerlandisé en « Manhattan » et y ont fondé Nouvelle-Amsterdam. Les y supplantant, les Anglais l'ont transformée en Nouvel-York.

Tout au long de notre Régime français, notre première époque d'indépendance nationale, de concert avec les Hurons et avec les Algonquins, nous avons collaboré à l'édification du Canada. Jamais, un combat ne nous a opposés. Avec fidélité aux termes du *Traité*, nous avons guerroyé côte à côte, aux Verts-Monts (nom donné par Champlain), au Long-Sault, en Acadie (terre d'abondance en langue micmaque), à la Monongahéla et à l'Ohio (belle rivière en langue algonquine), à Carillon (fort à l'embouchure du lac Saint-Sacrement) et aux Plaines d'Abraham. Durant les hostilités, contre les Iroquois, contre les Anglais et les Yonkais (nom donné aux Anglais par les Iroquois), nous combattions des ennemis de l'extérieur. Après la Cession, le Régime britannique a confiné nos alliés Hurons et Algonquins dans des « Réserves », étendant le même traitement aux Iroquois, devenus nos alliés depuis la Paix de Montréal, le quatre août mil-sept-cent-un.

Une intrusion de complications.

Par une étrange mutation, avec l'avènement du Régime « confédératif », le nom du pays de l'Est, Canada, menace de passer à ceux de l'Ouest. Durant notre marche vers le recouvrement de l'indépendance, décisive un jour ou l'autre, aucun motif valable ne nous commande de nous départir de notre historique nom de Canadiens. Au contraire, nous devrions le contester aux anglophones. Qui leur empêche de s'en choisir un, propre à eux ?

Leur Histoire n'a pourtant pas d'attache avec le passé canadien, sinon de l'hostilité. Leur nation pourrait tout aussi bien se différencier sous une nouvelle désignation. En raison de leur origine britannique, on leur suggère le nom de Brinoricains (britanniques de l'Amérique du nord ou habitants de la Brinorique). La suggestion provient de Piel-Petjo Maltest, un Micmac (contrée de l'amitié). Forte de son long passé canadien, notre nation ne peut sans indignité troquer son Hymne national, difficilement comparable, O Canada. Une négociation de nouvelles frontières entre anglophones et francophones éliminerait de nombreuses complexités. L'Unifolié en ressortirait le drapeau national brinoricain et le Fleurdelisé, le drapeau national canadien (français).

Notre particularisme toponymique.

Outre ses préoccupations d'ordre politique, c'est-à-dire la rédaction d'une Constitution conforme à ses conceptions et déterminante d'une orientation économique à façonner selon sa mentalité, notre nation doit repenser la géographie de son territoire. Donner un visage français à sa toponymie ne signifie pas un rejet inconsidéré de noms provenant d'autres sources. S'ils conviennent, leur orthographe et leur prononciation doivent s'accorder avec le génie de notre langue millénaire. Ainsi transposées, les désignations transmises par nos alliés amérindiens et esquimaux confèrent à notre pays un cachet particulier. Autant nos ancêtres ont adopté ces noms pittoresques et significatifs, autant ils les ont moulés dans notre parler français.

Avec la Cession à l'Angleterre, l'aspect change. Jusqu'alors bâtitseuse de pays, notre nation se cantonne forcément dans une longue résistance. En toponymie, comme dans le commerce et dans l'industrie (sauf le secteur agricole), l'initiative lui échappe. Le nouveau maître anglo-saxon modifie la cartographie à sa façon. Les noms d'Ouestmont, de Coaticouc (Rivière-aux-Pins, en langue abénaquise), de Chaouinigan (Portage anguleux, chez

les Algonquins), de Témiscamingue (eau profonde), d'Igloullic (lieu où se dressent des maisons), d'Ivuyivic (amoncellement de glaces, de pierres, de sable) s'écrivent « Westmount, Coaticook, Shawinigan. Timiscaming, Iglulik, Ivuyivik ». Combien se rappellent nos noms de lieux au temps de notre Régime français : Grandes-Fourches, Tracadieche, Chaudières, Cataracoui, Rouillé, Pointe-Sainte-Anne, Népissigouit, Chipody, Fort-la-Joie, Pisicouide, Cobécouide, Port-Dauphin, Beaubassin, Chibouctou, Port-Royal, Mistigouèche, Cap Fourchu ? Les anglophones leur ont tout simplement substitué « Sherbrooke, Carleton, Ottawa, Kingston, Toronto (un arbre dans l'eau), Frédéricton, Bathurst, Hopewell, Charlottetown, Windsor, Truro, Sydney, Amherst, Halifax, Annapolis, Mahone Bay, Yarmouth ». Sur toute l'étendue de l'Estrie, aux contreforts des Laurentides et sur le rivage oriental de la Gaspésie, des arpenteurs anglophones ont multiplié les noms plagés sur ceux de l'Angleterre. Par fierté nationale, qui nous empêche de les transformer à notre image ?

Suivant la conception politique anglo-protestante, le choix des administrateurs émane d'une « opposition » apparente, c'est-à-dire d'une concurrence par divers partis électoraux. Partant d'un sophisme, cette division entre les personnes ne peut susciter la conjugaison de leurs forces. Sans égard envers la qualité et la compétence, cette modalité agit par le nombre amorphe. Plutôt fictif que réel, le résultat ne tient à rien de particulier. La quantité des représentants à désigner détermine le nombre des circonscriptions arbitraires, appelées comtés; à l'inverse, le nombre des comtés appelle la quantité des candidatures. Cette formule néglige les régions territoriales. Délimitées par des rivières, des lacs ou des montagnes, à la fois leurs barrières et leurs démarcations naturelles, d'évidentes régions différencient autant de subdivisions administratives appropriées. Or, allongés en étroites bandes de territoire, certains comtés s'étendent à plusieurs régions et cumulent des facteurs économiques divergents; ailleurs, de multiples comtés subdivisent une même région.

Un éventail approximatif de nos régions.

Sur chacune de ses deux rives, l'axe laurentien décrit un nombre déterminable de régions distinctes. La représentation administrative pourrait s'y conformer. Elle en toucherait de plus près les réalités économiques particulières. Aussi loin qu'on puisse remonter dans l'Histoire, le Royaume du Canada et celui du Saguenay occupaient la rive gauche du Saint-Laurent; les Royaumes du Silène et du Honguêdo (la Gaspésie) s'étendaient sur la rive opposée. Avec le Régime « confédératif », tout ce territoire devient l'État du « Québec ». Ce nom emprunté souffre l'inconvénient de dédoubler celui de sa capitale, fondée par Champlain dans la région stadaconaise. Tiré d'un mot algonquin, Québec (la ville historique) signifie un détroit, un rétrécissement. Plus qu'en dédoublement, on a aussi appliqué son nom à un comté, à la région et même jusqu'au « Nouveau-Québec », pourtant connu sous le nom d'Ongava (le plus loin, en langue esquimaude) depuis les expéditions des navigateurs honfleurais Nicolas Denis, dieppois Thomas Aubert et du baron de Léry.) Quel lieu retient le nom de Québécois ? Seule la ville, on en conviendra.

Plus d'originalité ajouterait du pittoresque à la cartographie de notre État, appelé Canada ou Laurentie. Une suggestion de noms laisse entrevoir les régions à décrire. Détailler leurs délimitations serait long et fastidieux. Sur la rive droite du Saint-Laurent, dans la Silène d'autrefois, se succèdent l'Estrie (entre les rivières Richelieu et Saint-François), les Riches-Monts (aux contreforts des monts Alleghanys), les Bois-Francs au nord du Saint-François), la Beauce, la Bellechasse et la Kamouracie (entre Montmagny et Rivière-du-Loup). Dans l'encoignure du Richelieu et du Saint-Laurent, se découpent le Triangle-d'Or et le Campival.

La Gaspésie, ancien Honguêdo, pourrait comprendre l'Embrunisie (particularisé par ses embruns, depuis Rivière-du-Loup jusqu'à Mont-Joli), la Mornière (entre le fleuve et la région du Madaouasca) jusqu'à la pointe de

la péninsule. Le versant riverain de la Baie-des-Chaleurs se subdiviserait en Hongade (au nord-est de la rivière Cascapédia) et en Vallonné, en face des régions Fondébaie, autour de Villebon (Campbellton) : et de Ventdu-large, la péninsule près de Caraque.

Dans le golfe se dressent deux régions insulaires, les Iles de la Madeleine et le Naticoué (Anticosti, que Jacques Cartier avait appelée l'île de l'Assomption).

La pointe de terre aux confluent du Saint-Laurent et de l'Outaouais donne la région de Soulanges. Sans l'arbitraire frontière de l'Ontario (beau lac), séparant le même groupement francophone, la péninsule pourrait s'appeler Beaujeu. Le groupe d'îles, comprenant Perrot, Montréal, Bizard, Jésus et autres, appartient à l'archipel Hochelaga.

Sur la rive gauche, entre l'Outaouais et le Saint-Laurent, le relief décrit trois dénivellations, la vallée laurentienne ou Laurentie, les monts Laurentides, puis un vaste plateau à l'ouest, auquel il conviendrait de donner un nom particulier tel Ancalon, par réarrangement d'un mot abénaquis signifiant vaste pays. Ces territoires étendus englobent nombre de régions. En Laurentie, depuis la rivière Gatineau, s'échelonnent, le Merciéval (au souvenir d'Honoré Mercier) jusqu'à la Lièvre, l'Argenteuil, le Cymontan (dans la boucle de l'Outaouais et de la rivière des Mille-Isles, d'ici en montée vers les Laurentides), le Lanaudière, la Mauricie, le Talorive (Jean Talon et rive, au nord-est du Saint-Maurice, le Stadaconé (autour de la capitale, Québec) le Charlevoix et la Menaudière autour de Chicoutimi.

Vers l'intérieur, dans le territoire montagneux de nos Laurentides, de trois régions, l'une au sud autour de Labelle et la plus habitée s'appellerait Onduloir; au centre, la région Goncaine (désignée en l'honneur de nos Algonquins); puis, au nord et riveraine du lac Saint-Jean, appelée Pigouami (peu profond) par nos Montagnais, la région porterait le nom de Martillie (pays où abondent

les bleuets). Dans l'Ancalon (pays à l'ouest de nos Laurentides), se succèdent depuis l'Outaouais, les régions de Pontiac (sagamo algonquin, héroïque combattant même après la Cession), du Témiscamingue (dans l'eau profonde), de l'Abitibi (eau mitoyenne) et de l'Aujiboué, nom d'une tribu algonquine habitant les environs de la baie de Troyes (James), désignée ainsi en souvenir de l'expédition réussie en 1686. Ce secteur voisine la Perrotiane (Ontario-nord, ainsi appelée en l'honneur de Nicolas Perrot).

Au nord du Saguenay et de la rivière Natoué (Notaway), entre le Saint-Laurent et la baie du Nord, ou d'Iberville (Hudson), jusqu'à l'océan Arctique, l'immense superficie s'appellerait le Trégrantoir (très grand territoire). Il se subdiviserait en cinq secteurs étendus, appelés Dabiou (en l'honneur du sagamo montagnais Anadabijou), Aticame (tiré d'Atticamègue, poissons blancs), Labrador, Nascapi et Ongava. Le Dabiou longerait le Saint-Laurent jusqu'au confluent de la Manicouagan (vase à boire, verre, tasse) et s'étendrait à l'ouest jusqu'à la rivière Péribonca (creusant dans le sable). L'Aticame couvrirait l'espace à l'ouest vers le lac Mistassini (grosse pierre). Le Nascapi occuperait le territoire entre le lac Mistassini et la baie de Troyes. Riverain du Saint-Laurent, en partance de la Manicouagan, le Labrador monterait vers l'Arctique. Sa frontière intérieure toucherait celle de l'Ongava, cette vaste langue de terre s'avancant entre la baie Norélique (d'Ongava), nom tiré d'Anorélique rose des vents en langue esquimaude, et la baie du Nord ou d'Iberville, jusqu'au détroit de Narval, ou de l'Unicorne (d'Hudson), nommé d'après le mammifère aquatique cétacé muni d'une défense.

Nomenclature des habitants.

En corrélation, les habitants de ces lieux, districts et régions, portent leur désignation particulière. Dans le cas des districts, Silène donne Silénaud; Gaspésie, Gaspésien; Laurentie, Laurentien; Laurentides, Laurentinois; Ancalon, Ancalonet; Trégrantoir, Trégrantain. En ce

qui a trait aux régions, Estrie, Estrien; Riches-Monts, Richemontais; Bois-Francs, Silvifranc, Silvifranche; Beauce, Beauceron; Bellechasse, Belchassan, Belchassane; Kamourasca, Kamouracien; Triangle-d'Or, Tridoran, Tridora-ne; Campival, Campivalencien; Embrunisie, Embrunisien; Madaouasca, Madaouasquien; Fondebaie, Fondebascan, Fondebascanne; Ventdurlarge, Vendulargau; Vendulargosse; Mornière, Mornard; Mornarde; Hongade, Hongadeau, Hongadosse; Valloné, Valonois; Soulanges, Soulangeois; Beaujeu, Beaujoutan; Hochelaga, Hochelagan; Iles de la Madeleine, Madelinot, Madelinotte; Natiscoué, Natiscoutais; Merciéval, Merciévalain; Argenteuil, Argentelain; Cymontan, Cymontais; Lanaudière, Lanaudiéran; Mauricie, Mauricien; Talorive, Talorivain; Stadaconé, Stadaconais; Charlevoix, Carlovisien; Menaudière, Menaudiéran; Onduloir, Onduloiret; Goncaine, Goncanais; Myrtille, Myrtilien; Pontiac, Pontissois; Témiscamingue, Témiscamain; Abitibi, Abitibien; Aujiboué, Aujiboutais; Dabiau, Dabioutan; Aticame, Aticamois; Nascapi, Nascapais; Labrador, Labradoran; Ongava, Ongavain.

Particularisme varié.

Le nom d'un endroit, appliqué à une ville, à un village, à un hameau, sert à le particulariser et à le différencier de tout autre, tant dans son pays que hors des frontières. De belle et d'agréable tournure, son originalité fait sa beauté. Son assonance et son orthographe doivent convenir à la langue parlée par ses habitants, sinon il n'en est pas le reflet. Tel motif, suggéré par un aspect du lieu à désigner, ou encore par un événement, une attitude, donne un cachet plus approprié que l'emprunt d'un nom déjà utilisé ailleurs, surtout s'il s'affuble des préfixes néo, nouveau ou nouvelle. Encore, faudrait-il que la nouveauté reproduise l'ancienneté, que la relation tienne à une concordance. Une création de noms rend un sens plus expressif.

Parmi nos localités, plusieurs portent des noms façonnés à la française. Signalons Trois-Rivières (Triflu-

vien), Grand-Mère (Grandméraud), La Tuque (Tucois), Ferme-Neuve (Fermeneuvan), Lachute (Lachutien), Val-d'Or, (Valdoran), Sept-Îles (Setilien), Mont-Joli (Monjoli-
van), Les Méchins (Michinaud), Cap-Chat (Capechatien), Coteau (Cotolicien) Les Cèdres (Cédraud). Leur fabrique ressort d'une particularité géographique ou topographique, d'une idée ou d'une observation. Ce modèle pourrait guider vers de nouvelles trouvailles.

Dans le même esprit, bon nombre de localités tiennent leurs noms de mots amérindiens descriptifs et adaptés à l'orthographe française. Où ce n'est pas déjà fait, il faut en prendre l'initiative. Sans doute, les ressortissants d'autres langues les interprètent à leur façon. Libre à eux ! Avec autant d'équité, libre à nous d'écrire et de prononcer cette nomenclature, ou de la transposer, en conformité avec notre mentalité et avec notre mode de penser. Cette variété de noms, provenant de nos Amérindiens, peint notre paysage avec un savoureux coloris, tels Gaspé (fin, extrémité) Matane (débris de navires), Amqui (camarade d'homme, beau-frère), Paspébiac (batture fendue par l'eau), Causapscal (courant de la pointe rocheuse), Natachecouane (aller chasser l'ours), Escoumains (jusqu'ici, il y a des bleuets), Bethsiamites (lamproie de mer), Tadoussac (Mamelles, montagnes onduleuses), Cacouna (pays des porcs-épics), Québec (rétrécissement, détroit), Batiscan (faire un faux pas), Odanac (au village), Chaouinigane (passage anguleux), Yamachiche (beaucoup de boue), Oka (poisson doré), Chicoutimi (ici l'eau profonde se termine), Maniouaki (terre de Marie), Malioténam (village de Marie), Arthabasca (il y a des roseaux), Saimo (écrit Chimo par inspiration anglaise) (bonjour, grâce), Coaticouc (rivière aux Pins), Caughnaouaga, plus précisément Canaouaké (aux Rapides), Paulatuc (pays à poussière noire), Povungnitouc (endroit pas gonflé). Point n'est besoin de tolérer des exceptions.

Certains noms de localités en usage ne concordent pas avec l'ensemble. Leur orthographe et leur pronon-

ciation appartiennent au génie d'une langue étrangère. La racine de ces mots ne s'expliquerait pas en français, « Sherbrooke », « Granby », « Hull », par exemples. Une transposition par les sons ne suffirait pas à les mouler dans le ton général. On écrirait Cherbrouc, sans savoir en quoi le « brouc » serait cher. Granebaie supposerait la proximité d'une baie « grane » (?). Or, la rivière Yamasca ne s'élargit pas en une baie à cet endroit. Dans un autre ordre d'idées, par simple traduction, on obtiendrait en langue française Cherruisseau (Sherbrooke); Granprivé, Granepprivé ou Grandétourné, ou encore quelque autre espèce de Gran, Grand, Grane... (Granby); Coque (de navire); percer la coque (navire) éclater (des noix), écosser (des fèves), décortiquer (du riz) (Hull). Aucune de ces trois désignations (forcées) ne s'apparenterait à notre histoire.

En premier lieu, la bifurcation entre les rivières Saint-François et Mague (un diminutif de Memphlémaque, c'est-à-dire, grande étendue d'eau) portait le nom pittoresque de Grandes-Fourches. Son qualificatif correspondant surgit tout simplement aux lèvres : Granfourcois, Granfourcoise. Sans motif valable, sauf une sentimentalité anglo-saxonne envers un gouverneur éphémère, on leur a substitué le mot « Sherbrooke », pas encore changé. Nos Alliés toujours fidèles depuis trois siècles et demi, les Abénaquis, appellent la bifurcation, Nigue-do-dégouac. Nous pouvons à la française en tirer le nom de Nidègue. Au rappel du temps où des aigles voltigeaient librement au-dessus des monts environnants, on pourrait aussi écrire : Nidaigle, ce qui donnerait le qualificatif de Niaquilan.

Quant à « Granby », qualifier l'endroit de terre du levant, c'est-à-dire, une plaine dans l'Estrie, on obtient en langue abénaquise le mot francisé Oubanaqui, d'où se tirerait le nom de la ville, Oubanac, et celui de ses habitants, Oubanaciens, Oubanaciennes. Par supputation au nom de « Hull », à nombre d'années remonte la suggestion du nom de Montferrand. Au temps de notre grand

patriote Louis-Hippolyte Lafontaine, ce colosse méritant, Montferrand, a su vigoureusement défendre la cause de nos Canadiens français.

Puisée aux sources de notre histoire à la fois française et amérindienne, cette nomenclature toponymique rétablit en notre Patrie les traits réels de sa physionomie. Elle extirpe les désignations et les motifs, susceptibles d'en défigurer l'aspect. Image plus exacte de notre peuple, elle se maintient dans la pensée et dans l'idéal de nos Fondateurs. Si, avec le recul du temps, s'immiscent des variantes l'inspiration n'en demeure pas moins la même. Son apport concorde avec les exigences de re-francisation, aux endroits où elle s'impose.

Animé par un élan de fierté au coeur, nul ne saurait concevoir que notre nation canadienne-française tolère plus longtemps dans son patrimoine des désignations de lieux étrangères à sa langue nationale. Aussi, la profusion de noms à des localités et à des régions précises et délimitées, détaillés dans cet essai, lui offre plus qu'un sujet de méditation, plus qu'un relent de réminiscence ou de nostalgie, bien plutôt une raison de tendre fermement vers leur application à sa topographie. Multipliés à l'échelle de notre Patrie, acceptés dans leur conception ou encore transformés suivant un particularisme, tenu pour plus approprié à tel endroit précis, tout au moins faut-il leur imprimer un cachet pittoresque, de belle et de bonne fabrique, conforme à notre esprit français. On ne doit pour autant donner contre un écueil. Notre Canada français peut s'épargner une répétition, sinon une réplique, d'ailleurs inconvenante, des beaux et historiques noms de notre mère-patrie. Notre chère France se particularise avec les siens; sachons nous en différencier avec les nôtres. Les deux patries, Haïti également, y compris nos peuples africains de langue française, même la Louisiane, tous formés au même idiome, de langue française identique, ajoutent leurs vocables au répertoire commun. Saurons-nous franciser entièrement notre territoire canadien-français ?

MISE AU POINT DE L'OBSERVATORE ROMANO À PROPOS D'HUMANAE VITAE

Il y a quelques jours, une agence d'informations a annoncé « qu'on se réjouit, au Vatican, de la prise de position de l'Épiscopat français sur l'encyclique « *Humanae Vitae* ». La note continue ainsi : « Ce texte — dit-on dans les milieux religieux — s'insère très bien dans la prospective de la vie chrétienne. Il se distingue par le choix des termes et correspond point par point à l'esprit de la Lettre Pontificale... »

Ces concepts sont ensuite développés pour conclure qu'il est fait « appel à la raison et au cœur des époux chrétiens » afin qu'ils se rendent compte que « le sentiment d'être pris entre deux obligations opposées se rencontre d'une façon ou d'une autre dans la vie de tout mariage » et que « tout est excellent dans ce document ».

Cette information porte la date du 9 novembre; toutefois, aucun service du Saint-Siège, ni aucune personne responsable de l'un de ces services ne s'est prononcé jusqu'à présent sur la déclaration de l'Épiscopat français, pas plus que sur d'autres documents collectifs de Conférences Épiscopales. Les déductions que certains journaux et périodiques ont faites à partir de ce document ou de documents analogues dépassent, sans doute, les intentions des évêques qui, dans leurs déclarations, réaffirment leur adhésion à l'enseignement de l'Encyclique. D'autres déductions font penser, tout simplement, à la possibilité d'une interprétation bivalente, qui infirmerait, en définitive, la valeur, à caractère d'obligation, de la loi.

(Édition française, 22 novembre 1968, p. 12)

QUE TA VOLONTÉ SOIT FAITE SUR LA TERRE...

Il y a des théologiens, des laïcs, prêtres et journalistes catholiques qui répètent chaque matin cette prière du Notre Père : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel », mais qui passent le restant de la journée à faire leur seule volonté ! Invoquant un très grand nombre de prétextes, ils inventent une Église à leur mesure et satisfaction sans comprendre qu'ils divisent l'Église en un très grand nombre de sectes intérieures à peu près aussi considérable que le nombre des sectes protestantes actuellement existantes à l'extérieur de l'Église une, vraie, catholique et apostolique.

Il y a là, apportée par les changements profonds de notre époque, comme une surévaluation des critères subjectifs, au détriment de toute autorité ou de tout critère extrinsèque. Des prêtres contestent l'autorité du Pape, des théologiens en prennent à l'aise avec l'Église institutionnelle, des Évêques tremblent de peur devant la Presse.

Paul VI voit bien que le nombre d'hommes vraiment libres diminue dans le monde. C'est au nom de la liberté que beaucoup de catholiques refusent l'obéissance à l'Église sans s'apercevoir qu'ils sont conditionnés par d'autres pressions qui rendent leur supposée liberté par trop illusoire. Chacun accepte l'autorité de qui il veut bien : la philosophie à la mode, l'idée à la mode, l'exemple à la mode. Chacun succombe alors « au martèlement publicitaire introduit par les moyens formidables de la communication de masse ».

Le critère de la vérité devient le martèlement des idées, la répétition, et non pas leur valeur propre et objective. « L'homme moderne doit-il obéir ainsi ? Cette invasion de voix, d'idées, d'exemples, de modes, de pressions simultanées n'est-elle pas une servitude, une obéissance, inconsciente et admise qui diminue et avilit l'autonomie de la personnalité ? »

(L'Osservatore Romano, 25 octobre 1968, p. 12.)

LES BOURGEOIS SONT EN FAVEUR DE LA PILULE

Le 19 octobre, un débat opposait le P. Schillebeeckx et Hans Kung à l'économiste brésilien Josué de Castro, dont il est bien difficile de faire un conservateur ou un réactionnaire.

Parlant toujours au nom du « peuple de Dieu », qu'ils disent représenter, mais d'une façon fort arbitraire et fort sujette à caution, les deux théologiens essayaient de freiner avec leurs circonlocutions habituelles et leurs innuendos frisant l'insolence, le sens de l'encyclique *Humanae Vitae*.

Josué de Castro leur répondit, d'accord en cela avec Mgr Helder Camara, archevêque de Recife, que les « damnés de la terre » ne voyaient pas l'encyclique du même oeil que ces théologiens de la bourgeoisie repue.

Les peuples du tiers-monde voient dans « la pilule » surtout un moyen d'asservissement aux mains des « monopoles pharmaceutiques anglo-saxons qui, par les moyens, dont ils disposent, pèsent sur les agences de presse et la diffusion de l'information, et conditionnent ainsi l'opinion publique occidentale ».

L'Occident n'est-il pas en décadence ? L'Occident n'a-t-il pas trouvé le moyen par excellence de se gorger des nourritures terrestres en diminuant le nombre des invités au jardin terrestre ? Alors les pays sous-alimentés, ceux de l'Amérique latine, ceux de l'Asie, ceux du monde communiste, voient enfin leur chance arriver : l'avenir est aux peuples qui feront confiance à la vie et non aux nouveaux dogmes des mentalités malthusiennes anglo-saxonnes. Ces empires croulent. Le XXI^e siècle verra l'effondrement des empires occidentaux parce qu'ils n'auront plus suffisamment d'enfants : l'égoïsme collectif leur aura fait rejeter toute discipline personnelle et tout esprit d'entreprise : « Malheur à vous les repus d'aujourd'hui, car vous aurez faim ! »

À QUAND LA COMPAGNIE DES JEUNES QUÉBÉCOIS

Dès 1964, le gouvernement fédéral mit sur pied une organisation appelée LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS dans le but d'offrir à la jeunesse canadienne les mêmes facilités que les PEACE CORPS offrent aux jeunes Américains.

Pour commencer, cette Compagnie des jeunes Canadiens offre ses services pour le seul Canada mais, dans l'idée des promoteurs, il ne s'agit là que d'une première étape et bientôt ceux-ci espèrent inviter tous les jeunes Canadiens à aller vers le Tiers-Monde africain, asiatique ou sud-américain pour y partager la vie des déshérités et des sous-alimentés, pour y apporter une volonté de redressement et de progrès grâce à des connaissances techniques et, peut-être, grâce à des soutiens financiers pour des projets qui présenteraient un réel intérêt humain.

L'idée est excellente mais sa mise en pratique dit toujours la même chose : *le fédéral entre dans un domaine qui ne le regarde pas et il prétend passer par-dessus les juridictions provinciales pour jouer un rôle qui revient aux provinces. La jeunesse est du domaine provincial.*

Pourquoi l'Etat du Québec ne profite-t-il pas de cette idée excellente et ne prépare-t-il pas des jeunes, vigoureux par la santé, généreux par le coeur et riches par les connaissances techniques, pour entreprendre des services dont le Québec profiterait et ensuite, après ces premières explorations, tout l'univers francophone ? Il y a là une initiative qui regarde le progrès du Québec et une manifestation de son essor international auquel personne n'a rien à redire et que tous devraient encourager.

Quel ministre actuel prendra ce projet à coeur, au Québec, et le mènera à bien ? Nombreux sont les jeunes qui répondraient à l'appel si on leur en donne les facilités.

À PROPOS D'INITIATION SEXUELLE

Après avoir entendu le disque *Ton sexe et l'autre* et avoir lu le texte qui l'accompagne, nous demandons aux parents, aux directeurs d'école et à tous les commissaires d'écoles de boycotter ce disque et ce volume. *Tout chrétien doit refuser une telle production.*

Ce disque est un exact produit du naturalisme le plus cru et ne convient même pas à des païens qui respectent la dignité humaine ou qui simplement se respectent. Il est complètement amoral.

Déjà, si les auteurs s'étaient restreints à une simple exposition de la physiologie corporelle et à une simple description de la naissance des enfants, nous n'aurions pu accepter leurs produits vidés de tout esprit chrétien.

Les auteurs proposent une théorie du primitif, du nu, du nu en famille, de la masturbation, des jeux de l'amour et de l'amour, qui va beaucoup plus loin que la simple description. Ils proposent leur propre théorie des valeurs qui rejoint le plus abject matérialisme et un paganisme décadent. La mélasse poétique, la musique suggestive et le susurrement collant dans lequel ils prétendent envelopper « leur enseignement » ne suffit pas à le corriger.

Parents et maîtres, n'acceptez pas ce disque ni dans votre foyer ni dans l'école fréquentée par vos enfants, *au nom de l'éducation chrétienne*. Ce n'est pas ainsi que les baptisés méritent d'être introduits au plan de Dieu sur le corps, au sexe, à l'amour et à la formation du caractère. Cette oeuvre est tendancieuse, malheureuse et païenne. Ayons pitié des auteurs. Sans le vouloir, probablement, ils contribuent à pourrir une situation qui est déjà assez anarchique et troublante. Ce sont des faux éducateurs.

LES LECTURES ET LES JEUNES

Nous rapportons dans L'ACTION NATIONALE, novembre 1968, page 248, que nos jeunes lisaient n'importe quoi parce que les adultes laissaient faire ou même conseillaient à tort et à travers.

Un lecteur nous a fait parvenir une liste CONSEILS DE LECTURE pour jeunes de 14 - 15 ans. Ces livres ne sont pas au programme et ne seront pas étudiés ou mis au point par le professeur : il s'agit seulement de lectures conseillées aux élèves pour leur culture personnelle.

Or cette liste contient :

Aldous Huxley : Le meilleur des mondes;

André Gide : La symphonie pastorale;

André Gide : La porte étroite;

Emile Zola : Germinal;

Stendhal : Le rouge et le noir;

La Chartreuse de Parme;

Voltaire : Contes.

Deux de ces livres étaient mis à l'Index (quand il existait) et deux autres étaient à proscrire au nom de la morale chrétienne.

Nous sommes en faveur de « libérer » nos jeunes de l'obscurantisme et de les introduire aux beautés du monde contemporain. Mais les gaver d'auteurs matérialistes et anti-chrétiens n'est certainement pas le chemin le plus court et le plus sûr.

Tous ces volumes sont peut-être au programme du baccalauréat français, mais il faut en douter. Il ne faudrait pas s'étonner si nos jeunes vomissent leurs aînés qui les introduisent aux bas-fonds de la civilisation occidentale avant de les ÉDUIQUER, c'est-à-dire d'élever leur esprit, de leur communiquer des valeurs qui grandissent l'âme et de les introduire à l'admiration plutôt qu'au frelaté et au matérialisme.

Les parents font des représentations aux autorités qui n'osent intervenir et les parents n'osent déconseiller ces lectures pour ne pas perdre leur prestige auprès de leurs jeunes. L'anarchie, c'est beaucoup de manques de jugement accumulés. Par toute l'attitude frondeuse des jeunes, les parents voient, sans qu'il y ait de leur faute, ces derniers s'éloigner d'eux et adhérer à une autre série de valeurs qui compromettent toute notre civilisation. Il suffit de quelques professeurs.

UN TIMBRE EN L'HONNEUR DE JEANNE MANCE

En juin 1969, aura lieu à Montréal le Congrès International des Infirmières.

Or Jeanne Mance fut la première infirmière laïque de l'Amérique du Nord, bien avant Florence Nightingale. Elle fut aussi la fondatrice de l'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal.

Ne serait-il pas heureux de profiter de cet immense Congrès pour commémorer le souvenir de Jeanne Mance, première infirmière du continent nord-américain ?

Née en 1606, Jeanne Mance arriva à Montréal avec M. de Maisonneuve en 1642. Pendant 31 ans, elle consacra sa vie aux soins des blessés et des malades de la colonie et des tribus indiennes. Le Canada lui doit bien cet hommage. En ce siècle de vedettes, ne convient-il pas de proposer aux citoyens de véritables héros ? Ne représente-t-elle pas l'héroïsme féminin, tel qu'il se manifesta en cette fondation et en ces années du baptême de feu de Montréal ?

Les autorités civiles et religieuses devraient appuyer cette requête auprès du ministre des Postes en faveur de Jeanne Mance, femme de tête et femme de coeur comme l'histoire en offre peu d'exemples. Les journaux pourraient aussi faire leur part ?

VIE CULTURELLE

GRAND SPÉCIAL

A l'occasion de Noël et du Nouvel An,
nous suggérons à tous nos abonnés
de nous trouver d'autres lecteurs
parmi leurs amis,
leurs parents, leurs associés,
leurs clients, etc.

Donnez-leur en cadeau:
L'ACTION NATIONALE,
au prix spécial de \$5. l'abonnement d'un an
(de janvier 1969 à janvier 1970).

Offre très spéciale,
inférieure au prix coûtant.
Plus de 1,000 pages par des experts
et des penseurs
sur l'actualité au Canada français.

L'Océanthume, de Réjean Ducharme

par Claude Grenier

Elle a dix ans, se nomme Iode Ssouvie. Refusant de s'intégrer à la société, elle s'est érigée « en république autocratique ». Qu'on ne vienne pas jouer sur son lé ! « Je m'ai, je me garde », dit-elle. L'arrivée de la petite Asie Azothé (elle s'établit avec ses huit frères près du steamer habité par Iode, son frère Inachos et ses parents, Ina et Vander Laine) vient bouleverser le destin d'Iode : naissance de pôles d'attirances, rêves et itinéraires.

A la première rencontre, pas de « correspondances » heureuses entre les deux fillettes. Hideuse, précoce, Iode se méfie des adultes (« Ils ») ... et cette fée finlandaise, trop belle, qui vient de lui lancer des cailloux ! cette fée qui a connu des rois, déjà possédée ? Et qui ne s'en rend pas compte ! Pauvre dupe. Gare ! Iode veut punir l'étrangère : phase sadique qui est vite relayée par un temps de désir :

« Je me sens visitée ... je me sens vaincue et je me laisse entraîner de désir et de curiosité » (p. 17).

Prise de vertige, Iode l'inaccessible, Iode la cruelle va essayer de refouler cette attirance par laquelle elle risque

(1) Gallimard, 1968.

d'être possédée. D'autant plus que « être possédée », c'est dans une certaine mesure accepter sa propre mutilation. Or Iode ne veut pas être avalée, mais elle accepterait volontiers de devenir avalante. Sa dialectique de la possession-avalement est inscrite dans la symbolique de la terre :

« Les champs de pommes de terre ne sont pas rares le long du chemin. Que j'aie faim ou non, j'en déterre toujours un couple de tubercules en passant... Le goût est bon, d'autant plus qu'il se mêle aux plaisirs de déposséder et posséder, de détruire et recevoir en soi. » (p. 19)

Quelques tentatives de séduction s'avèrent inutiles. Terrifiée, Asie Azoth se sauve. Alors, oui, il faut s'en emparer. Bravo! cette prise va mener les deux fillettes depuis la communication jusqu'à l'identification. Réciprocité. Intérêts communs. Deux corps.

Un incident verbal vient près de mettre fin aux relations Iode-Asie : cette dernière avoue qu'elle aime Inachos, frère inepte et difforme de Iode, elle qui a huit frères beaux comme des dieux :

« J'ai seule le cœur de le comprendre, de le guérir et de le défendre ! c'est moi qui l'aime : c'est moi sa femme et la mère de ses enfants. » (p. 47)

Réponse brutale, déchirante, gonflée de tendresse et d'amour, poussant même jusqu'au désir incestueux. Ainsi donc, Asie Azoth n'est pas le seul pôle d'attraction d'Iode; il y a aussi Inachos, qu'elle veut sauver. A qui elle veut apprendre à être le meilleur coureur de fond au monde. Inachos, qui ne sait pas marcher.

Deux pôles d'attraction, oui, mais, que différents ! L'avalante Iode refuse d'être possédée par son amie Asie, mais elle se laisse aller à la tendresse avec son sagouin de frère. Volontairement avalée par celui-ci, elle va jusqu'à se donner entièrement pour lui :

« Je réussirai à le guérir; à le faire tenir debout, marcher et surtout : vouloir. » (p. 38)

Que différents ! Les liens de réciprocité qui unissent Iode et Asie vont déboucher sur la fusion des deux fillettes en une seule : Cherchell. Avec Inachos, aucun lien de réciprocité ; la relation est unilatérale, parce que Inachos finit par répudier sa soeur pendant l'absence d'Asie (séjour dans une colonie de vacances) :

« Tu ne m'as plus, Iode Ssouvie ! ... Je ne m'appelle pas Asie Azothe ... Je ne t'appartiens plus ! Trouve-toi un autre lépreux. » (p. 141)

Mutilée, Iode va essayer, mais en vain, de reconquérir son frère. Elle s'enfermera alors dans une gangue léthargique boursouflée de rêves morbides. Imaginant une Asie Azothe séduite par les « grandes personnes », attristée par l'attitude de son frère, elle finira par souhaiter leur mort, — et ce, parce qu'elle les aime —.

Incommunicabilité

Iode ne s'en prend pas à l'enfance, mais elle en veut aux adultes qui forment le pôle de pression du roman (pôle superposé au pôle d'attraction, en surimpression) : A sa mère, d'abord, ingrate et soularde, parce que celle-ci souffre de régression et de fixation à l'enfance : son autre fille est morte ; elle n'a pu l'oublier. Pour se venger contre le destin, elle a décidé de mépriser souverainement son fils Inachos et d'oublier qu'elle a une fillette qui se nomme Iode Ssouvie. Plus, cette Ina qui n'a jamais connu l'enfance a refusé la communication avec ses enfants ; parlant de sa propre mère, elle dira :

« La vieille idiote ! Nous avons tous vingt ans au moins, et elle ne s'apercevait pas que c'était pas d'enfants dont elle avait accouché, mais d'adultes, de pareils à elle. » (p. 58)

Paroles amères, qui nous la font prendre en pitié. Que c'est vide une personne qui n'a jamais été enfant !

Cependant, Ina poussera plus loin en vomissant toutes les mères et en poussant des imprécations contre la vie :

« Donner la vie, ce poison ! En faire venir d'autres dans ce monde, cette galère ! Qu'il faut être cynique, méchant ou stupide. » (p. 59)

Ces imprécations pourraient tout aussi bien être dites par Bérénice Einberg ou Iode.

A côté de cette « mère-échec » qui refuse d'assumer sa maternité et qui se réfugie dans l'alcool pour oublier, il y a « La Milliarde » qui rôde autour des enfants :

« Appelons les la Milliarde... Ils sont unis, syndiqués, et c'est contre nous qu'ils le sont. » (p. 50)

Avalante, englobante, cette milliarde (dans ce roman, il faut se faire avalant si l'on ne veut pas être avalé) ! Véritable négation de l'enfance, aussi ; car la Milliarde est aphasique. Elle incarne le refus de communication ; elle cherche à isoler l'enfant, à lui faire oublier qu'il en est un. Mais attention ! Iode n'entend pas s'en laisser imposer :

« Fruste-les comme il faut, Iode chérie ! N'aie pas peur. Fruste-les jusqu'à ce que leurs dents tombent de leurs bouches avec fracas. » (p. 25)

Elle s'est déclarée l'ennemie de la Milliarde, c'est-à-dire l'ennemie des adultes ; elle veut leur faire sentir qu'elle refuse de participer. Jamais, ils ne pourront la toucher. Mais, s'ils changeaient ? Et bien, elle refuserait de communiquer avec eux :

« Je voudrais qu'ils me regardent attentivement, qu'ils manifestent qu'ils ont besoin de moi, qu'ils me demandent quelque chose d'important ; mais s'ils faisaient cela, j'aurais envie encore plus de leur arracher les yeux. » (p. 45)

Elle les veut agressifs, ces adultes de la Milliarde, mais elle avoue qu'ils sont plus forts qu'elle. Lorsqu'elle se sentira seule, après le départ d'Asie, après le refus d'Inachos, elle se sentira faiblir. Un jour, elle fera un cauchemar : condamnée à la haine par les jurés de son

rêve, elle imaginera que Asie Azothe l'a délaissée pour des inconnus.

Iode Ssouvie ne cessera de contester la Milliarde qui a réussi à la faire interner dans un asile, à Mancieulles. Elle y rencontrera une espèce d'adulte-enfant, le docteur Faire-Faire. Tout d'abord, Iode, qui veut s'évader, refusera tout dialogue avec la femme-médecin :

« Je ne te donnerai pas un mot ! ... Comme ne pas dire un mot me venge. » (p. 88)

Le refus du verbe, voilà le pire châtement que l'on puisse imposer aux héros de Ducharme ! Mais, Iode sera dupe. Faire-Faire refuse d'être adulte, mais elle l'est. Et ces voyages en France, ces relations toutes sexuelles qui les uniront momentanément ne changeront pas le statut de cette femme : elle fait partie de la Milliarde, même si elle s'est identifiée — un peu — à la fillette : « Je voulais que tu me fasses croire que j'étais demeurée un enfant », dira-t-elle à Iode avant de la quitter.

Itinéraires

Restent les départs, les itinéraires qui s'infiltrèrent par de fréquentes intermittences dans le récit et viennent syncoper les pôles d'attirances et de pressions :

« Tu sais ... le littoral ... je n'ai pas oublié. » (p. 152)

Partir ou rester, telle est la question fondamentale ! Pour Iode, « rester, c'est s'immoler » ; « ne pas partir, c'est un crime ». Car, si l'on reste, on s'enferme avec complaisance ou tourments dans un passé futile et un présent absurde ; il nous faut alors combattre, détruire la Milliarde avant qu'elle ne nous possède.

Et partir ... ? Partir, c'est regarder toujours vers l'avant, oublier son passé mutilateur, son présent de routine. D'ailleurs :

« Quand on part, tout redevient possible, même l'amitié et la fraternité. » (p. 156)

Allusion aux relations Asie - Iode - Inachos ? Espoir ! vivre ! l'itinéraire est tracé, le départ rappelle l'homme aux semelles de vent qu'était le petit Rimbe. Liberté libre !!!

On sent que la fillette éclate en exubérance et en joie lorsque vient l'heure des départs. « Je suis possédée ... Je suis sûre qu'enfin je pars ! » s'exclame Iode. Et ce, devant son frère qui l'a rejetée. Oui, elle l'a convaincu de partir, la trêve est signée. Et les enfants partent pour aller délivrer Asie, emprisonnée dans une colonie de vacances ... Dès le début du récit, Iode et son amie Asie font une escapade; en montgolfière, imaginez ! Puis, Iode et Faire-Faire qui visitent la France.

Voyages sur terre; voyages dans l'eau (Iode préfère l'eau à la terre); escapades rêveuses dans l'espace, en montgolfière ... Nous sommes plongés dans le rêve, un rêve des plus poétiques; nous sommes également à l'heure Macluhannienne, car il n'y a plus d'obstacles; la science technique fait fi des obstacles spatiaux-temporels : « le siècle des voyageurs immobiles ».

Malheureusement, l'enfance en sortira déchirée : les adultes de la Milliarde rattraperont Iode, Asie et Inachos; alors, oui, tout s'écroulera :

« Une fois le train reparti je suis frappée comme par une révélation par la présence à nos côtés de Faire-Faire et Ina. Que font-elles ici ? Qui les a laissées s'introduire dans nos secrets d'enfants ? L'ombre qu'elles projettent déjà sur le littoral détruit toute l'envie que j'en avais et fait pousser à sa place un mépris et un désespoir tels que jamais je n'en ai connu ...

... Je marche derrière eux vers l'océan, souffrant comme Lédä quand le cygne a introduit en elle son long bec emmanché d'un long cou, étant sûre de me tromper, ayant la certitude de marcher vers ma perte ! » (p. 190)

Voilà certes la page la plus noire, la plus désespérée de l'Océanthume; Iode s'est acharnée à bâtir une enfance

libre de toute contrainte; une enfance saine, rêveuse, poétique. Mais, elle a échoué. Parce que toute frêle sous sa carapace de révoltée, parce que les « grandes personnes », elles, sont inhumaines : elles ne peuvent jamais laisser l'enfant seul, à rêver, à jouer de ses gestes purs.

D'autant plus qu'elle avait déjà imaginé un monde meilleur, une sorte de paradis terrestre :

« Si j'en avais le temps et si je m'en donnais la peine, je pourrais convaincre tous les habitants de la terre de se laisser être bons et sereins. Les gens ont peur de laisser dominer en eux la propension à la douceur et à l'indulgence. » (p. 192)

Voilà un message bien pacifiste !

Bilan de Marcel Dubé, huit ans après

par Maximilien Laroche

1960 est désormais une date mémorable de l'histoire du Québec puisque c'est alors que l'on fait commencer ce qui est maintenant connu sous le nom de « révolution tranquille ». 1960, c'est aussi l'année de la première version de *Bilan* et cette seule coïncidence suffirait à nous faire trouver un intérêt particulier à la reprise de cette pièce. N'y fait-on pas le bilan politique d'une génération à travers le personnage de William Laroche ?

Sans doute en 1960 ils étaient bien peu nombreux ceux qui étaient conscients du fait que le pays allait entrer dans une période « révolutionnaire ». Tout au plus était-on convaincu « qu'il fallait que ça change » et que pour ce faire l'on devait faire appel à une « équipe du tonnerre ». Nous ne devons donc pas prêter à l'auteur de *Bilan* une prescience du déroulement futur de l'histoire que la plupart des gens, y compris les acteurs mêmes de cette révolution tranquille, n'avaient pas. Mais tel est le pouvoir évocateur de l'art que c'est parfois la réalité qui doit rejoindre une fiction qui l'anticipe. Parce qu'il avait su dans cette oeuvre créée à la télévision le premier décembre 1960 non seulement peindre la réalité du moment mais remonter aux causes de cette réalité et envisager ses conséquences, Marcel Dubé avait écrit une

pièce dont la signification demeure après huit ans toujours actuelle. En effet bien des téléspectateurs de 1960, en considération précisément de sa portée politique, pouvaient s'interroger sur la valeur même de la pièce. Le chroniqueur dramatique du Devoir, Gilles Hénault, déclarait, et c'était une interrogation indirecte :

« Je ne sais ce que vaudra une telle pièce dans dix ans. Présentement il est certain qu'elle a une grande force percutante. Elle exprime en tout cas un moment de notre existence, et un aspect de notre réalité sociale ».

La reprise de cette pièce par le Théâtre du Nouveau Monde constitue la meilleure réponse à cette question que l'on pouvait se poser alors.

Aujourd'hui, il est vrai, nous pouvons mieux situer *Bilan* dans l'oeuvre dramatique de Marcel Dubé et par conséquent distinguer ce qui est référence à l'actualité ce qui est évocation de problèmes d'un ordre plus général. Depuis 1960, c'est-à-dire depuis *Bilan*, Marcel Dubé avec *Les Beaux Dimanches*, *Au Retour des Oies Blanches*, *Un Matin comme les autres*, et *La vie quotidienne d'Antoine X*, n'a cessé de scruter la vie des grandes familles bourgeoises, d'analyser leurs problèmes et d'examiner leur comportement politique et social. Par le succès qu'elles ont rencontré ou même par les réticences qu'elles ont parfois suscitées, ces pièces ont contribué à rendre familier au public ce nouvel univers que nous décrit Dubé. Elles ont surtout permis à l'auteur, entre autres, d'y préciser et d'affirmer des idées qui étaient en germe dans ses premières oeuvres.

Bilan, une étape dans l'oeuvre de Marcel Dubé :

Mais en 1960, *Bilan* pouvait laisser quelque peu perplexe l'amateur de théâtre. Délaissant la peinture de la classe prolétarienne et l'examen de ses problèmes psychologiques et sociaux, Marcel Dubé portait maintenant son attention sur la bourgeoisie et sur son rôle en politique. S'agissait-il d'un virage ou d'une évolution ? La

réaction des critiques dans les articles qu'ils ont consacrés à cette première version télévisée de *Bilan* est en tout cas révélatrice. S'ils furent surpris de voir Marcel Dubé aborder un nouvel univers ils y trouvèrent paradoxalement un motif de se rassurer en constatant comme René Chicoine dans *Le Petit-Journal* que :

« Dubé est sorti du logement du gagne-petit. Entrant dans une grande maison luxueuse, décorée avec goût par Claude Jasmin, il a retrouvé, pourtant la même misère, décuplée par l'action délétaire de l'argent ».

Gisèle Grignon dans *La Patrie du Dimanche* alla jusqu'à déclarer :

« Qui a vu le téléthéâtre la semaine dernière, *Le Bilan* de Marcel Dubé ne peut que se trouver heureux d'être effectivement pauvre ».

Comme si Marcel Dubé en peignant successivement les pauvres et les riches n'avait pour intention que de montrer qu'ici-bas personne n'est heureux, même pas les riches, que l'argent ne fait pas le bonheur et qu'en somme, sans rien déranger, chacun dans son coin peut s'arranger pour être heureux.

Bien différentes étaient et continuent d'être, je le crois, les idées de Marcel Dubé. Dans un texte publié en 1958, deux ans avant *Bilan* et intitulé « La Tragédie est un acte de foi » il avait en quelque sorte exprimé son credo de dramaturge. Sa préoccupation fondamentale, y disait-il en substance, est d'élucider le mystère de l'homme canadien-français. Car cet homme d'ici, un jour, et c'est là le point de départ de son expérience de dramaturge, il a appris à le regarder avec des yeux bien différents :

« Avec les années, je me suis rendu compte que dans la vie, l'amour n'existait pas sans la haine, que la lâcheté n'existait pas sans l'orgueil, le courage sans la peur, la naïveté sans la rancœur... Délaissant petit à petit le monde de l'adolescence,

j'ai abordé avec appréhension celui des adultes. Et j'ai essayé de devenir plus analytique. Dès ce moment, commença de s'effacer en moi, la belle image que je m'étais faite du Canadien français. C'est-à-dire : un brave homme, gai luron, simple et heureux, fervent catholique, vivant prospère dans sa province de Québec. J'ai eu du mal à me débarrasser de ce personnage folklorique, j'ai eu du mal à le réincarner et à le retrouver dans sa véritable perspective, avec ses passions, sa soif, sa détresse et ses aspirations... ».

Cet homme canadien-français, et c'est par là que ce que l'on a appelé le réalisme, le naturalisme, le vérisme ou le populisme de Marcel Dubé n'est nullement exclusif d'une dimension plus largement humaine, cet homme canadien-français, il est soumis aux mêmes passions, aux mêmes puissances obscures que tout être humain.

« Il y a de la pureté, une pureté presque tragique chez l'être humain qui ne connaît pas les mots suffisants pour se défendre ni se battre et qui s'avoue vaincu devant les puissances obscures qu'on a bien voulu lui inventer afin de lui faire peur et de le dominer toute sa vie. Puissances obscures qui ont noms : argent, châtement divin, représailles politiques, et tout le reste... Puissances obscures qui sont au coeur même de l'être et qui sont autant de passions ».

Cet homme canadien-français, au fond de qui il reconnaît l'être humain de partout, s'il a commencé par essayer de comprendre son destin en faisant vivre les humbles gens de *Zone*, de *Chambres à louer*, de *Florence*, d'*Un simple soldat*, du *Temps des lilas* et de *Médée*, c'est parce que c'était « le milieu social qui lui est familier, celui où il est né et a grandi ». Il n'entendait pas pour autant se cantonner dans la peinture de ce milieu seulement. Car ajoutait-il :

« Il y a d'autres Canadiens-français plus habiles en affaires que Joseph Latour, mais si jamais je

raconte leur histoire, je ne manquerai pas d'éprouver leur justice et leur honnêteté. Je parlerai de leurs compromis secrets et de ces passions que sont pour eux : l'argent, les intérêts personnels, l'amour, la puissance, la folie du pouvoir, et l'on verra, ajoutait-il, s'il convient de monter en épingle ces messieurs plus distingués dans leur langue et leurs manières que les personnages de mes premières pièces... »

Cette promesse, il commençait à la tenir avec *Bilan*, la première de cette série de pièces qui avec *Les Beaux Dimanches*, *Au Retour des Oies Blanches* et *Un Matin comme les autres*, nous font chaque fois saisir davantage les turpitudes et les misères morales de certaines familles bourgeoises.

La première version de Bilan :

Le téléthéâtre de décembre 1960 ne manquait pas de mérites. L'on pourrait détacher des principaux articles publiés à l'époque, trois grandes qualités qu'ont soulignées les critiques et que conserve la version d'aujourd'hui : tout d'abord l'intensité dramatique d'un conflit très habilement conduit. Voici ce que dit à ce propos Gilles Hénault après avoir présenté les principaux personnages de la pièce :

« Avec tout ce monde, Dubé avait la partie belle. Il la joue à coup sûr, en jetant ses cartes une à une, en bon ordre jusqu'à ce que William Larose qui croyait avoir tout gagné se retrouve pauvre comme Job et affreusement seul. Le vérisme de Dubé n'a plus ici le ton geignard qu'on lui a souvent reproché. Le sujet se prêtait à une analyse dure, impitoyable. L'auteur mène cette pièce comme une enquête. Il désigne les mobiles, démasque les faiblesses. C'est du très bon théâtre de télévision ».

D'autres journalistes comme René Chicoine et Gisèle Grignon ont mis l'accent sur la force accrue avec laquelle

Dubé a développé des thèmes qui lui étaient déjà familiers mais que d'ordinaire il incarnait dans d'autres milieux sociaux.

Enfin le chroniqueur d'un journal de langue anglaise soulignait, autre trait caractéristique de Dubé, l'aspect tragique que prend le conflit des générations. En particulier pour le père de famille.

De l'oeuvre télévisée à la version scénique :

Ce sont là des traits que nous retrouvons dans l'adaptation pour la scène, mais que le passage de la forme télévisée à une forme théâtrale met davantage en relief. Car il y a dans la version pour la scène un resserrement, une concentration dramatique que ne connaissait pas le téléthéâtre. Dans celui-ci il y avait au moins trois actions qui s'entremêlaient et se combinaient : celle de Suzie, celle de William et celle des autres membres de la famille Larose. Ici dans la présente version pour la scène, il y a une action, dont les nombreuses ramifications nous sont certes présentées, mais dont la polarisation sur la tête de William Larose ne fait aucun doute.

Grâce à l'unification du lieu scénique, les scènes au lieu de s'éparpiller en de multiples endroits, ici et là, se déroulent presque toutes à l'intérieur de la maison de William Larose, à une ou deux exceptions près. Ainsi le maître de la maison impose sa présence avant même qu'on l'ait vu apparaître et par là se crée une plus grande unité d'atmosphère. L'accélération du temps joue aussi dans le même sens. Dans le téléthéâtre, l'action s'étendait sur plusieurs mois. Maintenant elle tient en quelques semaines. La cohésion interne en est renforcée. Enfin du point de vue technique, le regroupement dans la version scénique en une seule partie des douze scènes ou tableaux qui dans la version télévisée en formaient deux est un autre facteur de plus grande intensité dramatique. Ce travail d'unification ne serait-ce que par l'obligation de mieux assurer les liaisons entre les éléments ainsi rapportés, entraîne des modifications, dont il n'est pas

nécessaire ici d'examiner les détails, mais dont les effets, on le devine aisément, s'étendent au texte, à la psychologie des personnages et aux thèmes.

Les huit années qui séparent les deux versions de *Bilan*, on le comprend, par la plus grande maîtrise de sa technique et de son art, qu'elles ont permis à Marcel Dubé d'acquérir ne pouvait que lui permettre d'améliorer sa pièce. Et c'est sur le plan de l'art, c'est-à-dire du langage dramatique et de sa résonance, de son pouvoir de suggestion et d'évocation que les transformations me paraissent à la fois les plus heureuses et les plus significatives. L'on peut considérer que le passage de la télévision à la scène a valu à *Bilan* d'être réécrit en une langue plus expressive. Non seulement le style même y gagne un ton et une allure plus fermes, moins complaisantes, mais le langage devient significatif par suite de l'émondage auquel l'auteur a procédé. Ainsi dans cette brève scène où pour la première fois Étienne et Élise, les deux jeunes amoureux, nous sont présentés. Voici comment se parlaient ces deux jeunes gens à la télévision.

Élise : Je jensais que tu m'inviterais à danser, Étienne !

Étienne : J'ai pas le goût, Élise.

Élise : T'avais le goût samedi soir, chez ton ami Yves.

Étienne : Justement ! C'était chez mon ami. Je m'amusaiss pour vrai ! on avait tous le même âge ! ... Les « party » que mon père donne m'ont toujours écoeuré !

Élise : (Sans comprendre :) Parle pas comme ça, Étienne ...

Étienne : Tu peux pas comprendre, Élise ...

Dans la nouvelle version pour la scène, leur dialogue s'écoute comme suit :

Étienne : Ferme les yeux et dis-toi qu'il pleut. Dis-toi que c'est la pluie qui te caresse.

Élise : J'aime la pluie qui me caresse.

Étienne : Tu aimes tout, ce n'est pas sérieux.

Élise : Mais je ne veux pas détester ce que j'aime.

Étienne : Je me demande bien ce qu'on fait ici toi et moi ?

Élise : Tu t'ennuies ?

Étienne : Non. Mais j'aimerais être ailleurs.

Élise : Où ?

Étienne : En Savoie. Au sommet du mont Blanc.

Élise : Ce serait bien mais c'est un peu loin pour nous y rendre ce soir. Qu'est-ce qu'il faudrait que je fasse pour que tu retrouves ta bonne humeur ?

Étienne : Rien. Élise. Reste avec moi tout simplement. Si je m'emmerde c'est uniquement de ma faute. Je devrais savoir que les soirées de famille m'ont rarement intéressé. Que j'y revoie toujours les mêmes visages, que j'y entends toujours les mêmes conversations, que les mêmes événements se produisent immanquablement.

Je crois que le personnage d'Étienne dans la nouvelle version y gagne à passer moins pour un parangon de vertu. Il devient plutôt un être délicat et sentimental que l'argent n'a pas contaminé.

Le travail d'adaptation de l'auteur à le considérer toujours uniquement du point de vue du langage aura permis à certains personnages tout en gardant les mêmes caractéristiques psychologiques que dans la première version d'acquérir plus de profondeur humaine. Ainsi Margot demeure la même qu'en 1960 : bavarde, écervelée, vaniteuse, superficielle. Mais alors que dans la première version elle nous paraissait en plus affreusement bourgeoise et mesquine, aujourd'hui elle nous

semble plus nostalgique du temps perdu. Son rôle nous semble porteur d'une plus grande signification car on la sent davantage tourmentée par la fuite irrémédiable du temps. C'est par suite d'un travail d'étalage que ses paroles acquièrent cette résonance plus profondément humaine. En 1960, l'auteur nous la présentait en lui faisant tenir les propos suivants :

Margot : (Très nerveuse et volubile :) Je pense que c'est une vraie réussite. Quand William organise un « party », il vient plus de gens qu'on en invite... Ça fait rien, c'est ce que William aime, il regarde pas la dépense. Du moment que tout le monde s'amuse, ça le rend heureux... Pensez ce que vous voudrez c'est ma p'tite Suzie qui est la plus belle. Je dis pas ça parce que je suis sa mère, je dis ça parce que c'est la vérité... Un couturier italien qui a fait sa robe. Du travail bien fait vous devriez la voir de près. Elle l'a payée seulement cent cinquante piastres, c'est vraiment pas cher... Oh ! Excusez-moi, faut que j'aille à la cuisine, voir si le buffet se prépare. J'ai une nouvelle servante, j'ai pas trop confiance en elle. Je la paye cent piastres par mois, nourrie, logée, c'est épouvantable...

Voici ce qu'elle dit dans la nouvelle version :

Margot : (À deux amies qui l'encadrent :) Je crois bien que William est heureux en ce moment. À chacune de ses fêtes il ne souhaite qu'une chose : que tous ses amis s'amusent et se détendent. Il est heureux quand les autres sont heureux. Nous n'avons pas tout à fait la même mentalité lui et moi. Mais que voulez-vous ? C'est comme ça un couple. Deux mentalités différentes entraînent la compréhension mutuelle...

Vous avez sans doute remarqué en passant par quel usage du raccourci, par quelle substitution de tours interrogatifs aux déclarations affirmatives, l'auteur étoffe la psychologie du personnage.

II

Les thèmes de Bilan :

Ces transformations tout en enrichissant le fond de la pièce ne le modifient en rien. Les données de l'intrigue, comme en 1960, demeurent les mêmes. *Bilan*, c'est l'histoire de William Larose, un riche parvenu, qui, pour couronner sa carrière financière, décide de se lancer en politique. Il organise donc une grande fête au cours de laquelle il doit annoncer sa décision. Mais ce soir qui devait être pour lui une manière d'apothéose est gâché par le scandale que cause sa fille Suzie. Celle-ci en effet vient de partir en « balade » avec Raymond, un ami de son frère Guillaume. Et c'est Bob, son mari qui l'annonce à toute l'assistance.

Cet incident n'est que le premier d'une série d'incidents ou plutôt de conflits qui vont déchirer la famille Larose. Car au moment où William Larose, embêté par cet esclandre de sa fille, essaie de tout arranger pour que sa future carrière politique n'en soit pas affectée, il voit se dresser contre lui son fils cadet, Étienne, dont on a pu connaître les opinions politiques radicalement opposées à celles de son père. Refusant de laisser ce dernier mener sa vie, à sa place, Étienne rompt avec lui. Par là-dessus, le fils aîné, Guillaume, à qui William Larose a confié la présidence de ses compagnies, non seulement ne remplit pas son rôle mais subtilise vingt-cinq mille dollars des fonds dont il était chargé.

William Larose croit accabler son fils en lui révélant sa trahison mais c'est ce dernier qui écrase son père en lui dévoilant la double trahison dont il était déjà l'objet de la part de sa femme, Margot, et de son homme de confiance, Gaston. La pièce s'achève donc sur le spectacle d'un homme atterré de voir son univers s'écrouler et sa vie déboucher sur le vide et l'échec.

William Larose c'est d'abord une mentalité :

Ainsi la pièce est le bilan d'un homme. Mais à travers cet homme, c'est le bilan d'une classe aussi qu'il nous est proposé de méditer. Car dans ce drame de la famille Larose qui est le drame de la classe bourgeoise, tout tient au caractère du père, ce tyran qui écrase les siens tout comme sans doute il écrase ses rivaux en affaires.

Dur et égoïste, ce personnage manque totalement de sens social et même de sensibilité humaine tout court. Il parle avec une désinvolture incroyable de la guerre ou du temps de la crise. Tout lui est matière à plaisanterie. Si ses idées le caractérisent, son langage n'est pas moins révélateur de sa psychologie. C'est d'ailleurs le seul personnage de la pièce, qui, à travers le tamis des diverses corrections et transformations qu'a subies le texte, a conservé le même langage matérialiste et fait d'affirmations simplistes jusqu'à en être contradictoires, qu'il parlait en 1960. Le personnage se définit d'ailleurs autant par ses attitudes que par ses propos. Voyant Robert, le mari de sa fille Suzie, gifler celle-ci, il n'aura pour tout commentaire que ces mots : « Il a du nerf, il vient de réparer la moitié de sa gaffe ».

Au cours d'une altercation avec Margot, sa femme, il demandera brutalement : « C'est toi qui décides maintenant ? Depuis quand ? Hein ? Depuis quand exactement » et ajoute-t-il : « C'est pas toi qui feras la loi ici ».

C'est pourquoi Margot dira à Gaston : « Il t'a asservi comme il m'a asservie, parce que précisera-t-elle plus tard, dans son monde, tout s'achète ».

En effet nous voyons bien que William Larose ne croit qu'à une chose : l'argent. L'argent est pour lui l'argument décisif celui qui règle tous les conflits en brisant toutes les résistances. Pour régler le problème de sa fille Suzie, il achète la complicité de Raymond, l'amant de celle-ci. Pour briser la résistance de son fils Étienne qui veut mener sa vie à sa guise, il lui coupe les vivres.

Enfin il croit gagner à ses idées son fils Guillaume, en lui offrant un poste de directeur de ses compagnies.

Le langage, miroir d'une mentalité :

Le langage brutal, sans nuances, frisant presque la grossièreté de ce personnage, le dépeint fort bien. Il fait l'aveu des combinaisons louches dans lesquelles il a trempé mais les présente comme allant de soi. Ses idées sont un mélange d'affairisme sans scrupule et d'idéal au rabais, qu'il illustre par une devise qui fait un peu boy-scout : excelsior. Il y a d'ailleurs une certaine contradiction entre son activisme et la couleur patriotique dont il veut le rehausser puisque s'il prétend candidement être prêt à servir sa patrie il n'avoue pas moins candidement être un « patronneux » et s'il parle d'excelsior, plus haut, il reconnaît s'être toujours ravalé à faire des pirouettes pour obtenir des contrats du Gouvernement. Il y a là une inconscience qui révèle la mentalité à courte vue du personnage. Voici en quels termes il se présente lui-même :

« ... Mes amis, écoutez-moi, je vais être bref ... J'ai eu quarante-huit ans dans le cours de l'année. Ceux qui étaient à ma soirée d'anniversaire s'en souviennent. Si je le dis, c'est pour les autres ... À vingt-deux ans, quand je suis revenu de la guerre, p'tit caporal, les poches vides, j'étais comme on dit, pas trop certain de mon avenir ... j'ai regardé autour de moi, je me suis aperçu que j'étais dans un pays encore tout neuf, j'ai décidé d'en profiter, de faire une piastre comme les autres ... Je me suis lancé avec Gaston dans le débossage des autos, ensuite dans le béton, pour finir dans la construction et le pavage. Au bout de dix ans, j'avais gagné mon premier million ... Aujourd'hui, je peux difficilement compter ce que je possède ... Mais j'ai travaillé pour ça, j'en ai sué un coup ! Les premiers contrats du gouvernement, j'ai dû faire des pirouettes pour les obtenir ... Mais je pense que si j'ai fait honneur

aux miens par mes réussites, je peux rendre encore de plus grands services à ma province, à ma patrie, au Canada tout entier, d'un Atlantique à l'autre... Ma devise a toujours été : «Excel-sior»... Plus haut, toujours plus haut. Vers les sommets ! C'est la raison pour laquelle William Larose a accepté le titre d'organisateur en chef et de grand argentier du parti qui ne l'a jamais renié ».

C'est contre ce tyran que vont se dresser les divers membres de sa famille. Se dresser est peut-être un mot un peu fort car en fait, seul Étienne a le courage de s'opposer carrément et de la manière la plus radicale qui soit au despote, comme on va pouvoir le constater par cet extrait :

L'ex-ministre : Le Parti t'a servi, maintenant c'est à toi de servir le Parti.

William : Ce sont les besoins du peuple qui font les grands hommes. Attendez les prochaines élections. Toi, Damien, tu vas retrouver ton siège au Cabinet, comme Ministre des Travaux Forcés. Maintenant que je suis dans le coup, on va chambarder le Parti. Ce qui nous manque c'est la jeunesse. Moi, j'en ai à revendre. En retour, tout ce que je demande si on rentre, c'est de me laisser nettoyer le Parti des crottés, des indésirables. Au Canada français, la gauche est une erreur géographique. Faut donner un coup de barre à droite, dans le sens des traditions et de l'entreprise privée.

L'ex-ministre : Ce sont les vues du chef, même s'il ne les proclame que vaguement.

William : La dernière fois qu'on s'est rencontré à sa suite d'hôtel, on s'est rendu compte qu'on s'était toujours battu pour le même idéal.

Le juge : Je prédis d'avance que tu seras l'éminence grise du prochain gouvernement William. Je ne te donne

pas un an avant que tu ne sois nommé au Conseil législatif.

Étienne : Parfaitement démocratique. Le peuple n'élit en réalité que des fantômes.

William : Ça s'est déjà pratiqué, ça se pratiquera encore. L'important, c'est que le système fonctionne. Ceux qui sont trop jeunes pour l'admettre aujourd'hui le comprendront plus tard.

L'ex-ministre : La démocratie est une chose, l'efficacité en est une autre.

Le juge : Et puis il y a déjà tous les technocrates qui ne sont pas élus par le peuple. Ils abattent vraiment une grosse besogne.

William : Mais j'en connais quelques-uns qui vont y goûter. Parce qu'ils sortent de l'université, ils s'imaginent pouvoir en montrer à tout le monde.

Étienne : Vous les remplacerez par des ignorants et des opportunistes, sous prétexte que le Québec n'est pas une province comme les autres. C'est la même farce, la même duperie que vous allez perpétuer, jusqu'à ce que les citoyens fassent éclater de nouvelles bombes dans les rues pour vous faire prendre conscience de leur écoeurement. C'est simple.

Guillaume : Sacrifices inutiles. Nous vivons dans un pays où les meneurs d'hommes sont ceux qui ne comprennent rien aux hommes.

William : C'est beau la jeunesse, c'est beau les idées mais c'est pas ça qui attire le capital et les investissements. C'est pas ça qui met du beurre sur la tranche de pain. Le beurre sur la tranche de pain c'est l'essentiel. Le reste c'est de la poésie, c'est des sujets de chanson pour faire pâmer les couventines. Les Canadiens français sont réalistes, les Canadiens français nous comprendront. Si on pense à notre intérêt on pense aussi à leur confort, à leur

standard de vie. Je pense à moi, tu penses à moi, on s'épaulé. On aura beau dire, notre système, même s'il n'est pas parfait, c'est encore le meilleur du monde. Regardez ce qui s'est passé en Tchécoslovaquie !

Étienne : Regardez ce qui s'est passé au Vietnam, au Biafra.

William : Je parle de la Tchécoslovaquie, je parle du Bloc communiste. Essaie pas de détourner la conversation !

Margot : Ta pression monte, William, tu ne devrais pas t'énerver comme ça, tu sais que je n'aime pas t'entendre parler fort.

William : Rouspète pas, la vieille, essaie de comprendre ce que je dis au lieu de prendre parti pour ton fils, je suis un homme d'action, j'ai l'expérience d'un chef, d'un meneur d'hommes et puis quand j'ai quelque chose à dire, j'ouvre les soupapes, faut que ça sorte.

La dispute entre Étienne et son père révèle en fait l'abîme qui sépare deux mentalités : une mentalité bourgeoise, égoïste et celle qui est animée d'intentions sociales plus généreuses. C'est pour l'auteur un moyen de nous faire habilement sentir que le drame d'une collectivité n'est que la résultante d'un drame plus intime puisque le spectacle de ce financier entouré d'un politicien véreux et d'un « petit juge qui condamne comme un grand », c'est au fond le spectacle d'une bourgeoisie livrée à ses démons intérieurs. Du drame politique, de caractère collectif, nous passons ainsi à un second palier plus intérieur de l'intrigue, le drame familial, de caractère moral. Ce drame familial, c'est le drame d'une classe sociale déchirée par la contradiction entre ses principes et son comportement, entre sa propagande et sa politique.

Relisons cette scène où William Larose et son fils Guillaume se font face :

William : Tu remettras ça quand même ! Ton avenir est plus important que les promesses que tu fais à des filles de rien.

Guillaume : Tu n'es pas gentil pour Monique. C'est ma meilleure amie dans le moment. Et puis c'est un peu grâce à toi que je l'ai connue.

William : (Qui élève le ton.) Un hasard, rien de plus.

Guillaume : Mais non. Nous sommes entre hommes, le père, pourquoi se faire des cachettes ?

William : Je ne veux pas que tu me parles d'elle !

Guillaume : Ne crie pas si fort, la mère va t'entendre. Elle ne serait pas heureuse de savoir.

William : (Qui baisse la voix mais demeure crispé.) Je lui tenais compagnie en attendant Gaston.

Guillaume : Je suis arrivé, je me suis assis, tu as foutu le camp et Gaston n'est jamais venu. Nous sommes restés seuls de longues heures au bar où tu l'avais invitée et elle m'a raconté comment elle avait fait ta connaissance. Au cours d'une partie de pêche à Drummondville.

William : Et c'était vrai !

Guillaume : Eh oui ! Eh oui ! Sauf que Drummondville n'est pas une ville spécialement réputée pour la pêche à la truite !

William : Je n'ai jamais trompé ta mère, ça tu dois jamais en douter.

Guillaume : Je n'en ai jamais douté, voyons ! Tu as toujours été un époux fidèle, j'en suis certain.

Ce qui est ici en jeu, c'est l'autorité morale du chef de famille. Or elle nous est montrée dans son arbitraire et dans son incohérence. Si le père a aujourd'hui des problèmes divers avec sa famille, plus précisément si ses fils n'incarnent pas l'idéal qu'il leur propose, c'est parce

qu'il n'a pas su leur en donner dans sa vie même un modèle valable. Il a indirectement fourni à son fils Guillaume l'exemple de la vie de noceur que celui-ci voudrait mener et sa poursuite d'aventures extra-conjugales ne l'autorise pas à jeter la première pierre ni à Margot, son épouse, ni à sa fille, Suzie. Ce sont ces contradictions qui légitiment l'opposition et le mépris des membres de sa famille à son endroit.

La signification de l'oeuvre :

Nous sommes ainsi conduits à rechercher au coeur même des individus, dans leurs passions dans ces forces obscures dont parlait l'auteur les causes dernières de ces conflits dont les répercussions s'étendent d'abord au groupe que forme la famille ou la classe sociale, et en fin de compte à l'ensemble de la collectivité que domine ce groupe. Et c'est par là que cette pièce de Dubé et en général ses autres oeuvres prennent une signification à la fois particulière et générale, renvoient à l'actualité d'ici et en même temps à des problèmes humains permanents, ont une portée à la fois locale et universelle.

Car le drame fondamental de William Larose, c'est de s'être fait l'instrument aveugle de certaines passions. Quand il déclare :

« C'est beau la jeunesse, c'est beau les idées mais c'est pas ça qui attire le capital et les investissements. C'est pas ça qui met du beurre sur la tranche de pain. Le beurre sur la tranche de pain, c'est l'essentiel »,

cela ne peut manquer de prendre une signification très actuelle aux oreilles de n'importe quel Québécois. Cela peut même faire songer à des hommes politiques précis. Pourtant ces phrases renvoient au dilemme qui se pose à la conscience non seulement des Québécois mais de tous ceux-là nord-américains, européens, occidentaux qui participent à la civilisation du luxe et bientôt à celle des loisirs, au dilemme de tous ceux qui se trouvent placés devant le choix suivant : le bien-être ou un idéal,

les rêves de noblesse et de dignité ou la sécurité et le beurre sur la tranche de pain.

L'on peut même dire que c'est le problème toujours actuel de l'homme de partout d'avoir à choisir entre le courage et la lâcheté, entre le radicalisme et les compromis, entre « aller jusqu'au bout de ses idées » avec les risques que cela comporte et renoncer à ses idées pour ne pas risquer de perdre des avantages matériels. C'est le choix entre avoir des convictions et défendre des intérêts. C'est là un problème qui n'est pas seulement local, mais universel, pas seulement collectif mais individuel. C'est le problème auquel chacun de nous en somme doit faire face chaque jour.

Un leitmotiv : aller jusqu'au bout.

À ce propos il faut souligner combien dans la bouche des personnages de Dubé « aller jusqu'au bout » est une expression qui est un leitmotiv, presque une obsession. Certains la prononcent avec détermination et n'hésitent pas à faire les sacrifices que cela suppose. C'est le cas d'Étienne dont la mort dans un stupide accident d'auto est peut-être dans l'esprit de l'auteur moins un effet du hasard que le symbole de ce que l'on doit être prêt à consentir. Ce personnage ne déclarait-il pas à son père :

« Je vivrai comme je le pourrai pour aller au bout de mes convictions personnelles. Pour moi cela passe avant les valeurs matérielles, avant le niveau de vie ».

En général, chez Dubé, les personnages fermes et inébranlables sont foudroyés par le destin.

Naturellement en face de ces déterminés et courageux il y a ceux qui ne peuvent comprendre pareil langage. Obnubilés par l'efficacité momentanée de l'argent, par les pouvoirs de séduction du confort, ils en viennent tout naturellement à ne plus croire qu'aux raisons (si l'on peut parler ainsi) de la force. Ils subordonnent les principes aux résultats. Selon le bon vieux dicton : la

fin justifiant les moyens... Ce sont les résultats qui tiendront lieu de principe. L'ex-ministre déclarera : « La démocratie est une chose, l'efficacité en est une autre ». Cette mentalité peut nous paraître cynique, mais s'explique et se comprend dans le cas de ceux comme William qui ont réussi à tirer le parti le plus profitable des lois de cette jungle humaine et n'ont jamais trouvé le temps de prendre du recul et de la hauteur pour considérer non plus les détails mais l'ensemble des problèmes; de remonter aux principes, à la justification des fins. Ce sont des aveugles. Et en dépit de leur dureté et de leur égoïsme, malgré la cruauté du châtement qui s'abat sur eux, Marcel Dubé leur garde encore un peu de sa sympathie.

Le spectacle de William Larose, à la fin de la pièce, prostré, écrasé, atterré de voir tout son univers s'écrouler autour de lui, de ne plus trouver personne sur qui compter, personne en qui avoir confiance, d'apprendre en somme que toute sa vie n'était bâtie que sur du vide, nous entraîne davantage à nous apitoyer sur son sort qu'à nous en réjouir. Comme le disait d'ailleurs l'auteur lui-même dès 1958, et à propos du personnage de Joseph Latour dans *Le Simple Soldat*, mais cela est applicable à toutes ses pièces :

« Je n'ai décrit que des personnages que j'aimais, pour lesquels j'avais une affection infinie. J'ai voulu jeter un peu de lumière sur eux, pour qu'ils se reconnaissent en se voyant, et pour que ceux qui sont coupables se le reprochent ».

C'est parce qu'ils se sont trompés, qu'ils ont été aveuglés qu'ils peuvent prendre conscience et se reprocher leurs crimes ou leur tort. C'est pour cela que l'auteur, même à ces personnages parfois monstrueux d'égoïsme, d'insensibilité et de stupidité, garde sa sympathie.

Cette sympathie il la ménage, pour ne pas dire qu'il la refuse, aux lâches, c'est-à-dire aux résignés, à ceux qui pactisent; à ceux qui, conscients du choix à faire,

n'ont ni le courage ni la volonté de choisir l'idéal et la dignité; à ceux qui ont des convictions mais « ne vont pas jusqu'au bout » de celles-ci; c'est-à-dire aux asservis comme Gaston, Suzie et Margot. Celle-ci dira à Gaston en parlant de William :

« Tu es la chose de William. Il t'a asservi comme les autres. Comme il m'a asservie à ses humeurs trop longtemps ».

À propos de ce mot « asservi » songeons à la scène où Margot reproche à William d'avoir fait d'elle son esclave. « Je ne t'ai jamais considérée comme une esclave » répliquera ce dernier en toute bonne foi. Cela illustre bien son aveuglement. Ce que confirme Margot qui ajoutera :

« Parce que tu ne t'en es jamais rendu compte. Tu t'es toujours dit le maître mais tu ne voyais pas les esclaves qui t'entouraient ».

L'instrument de cet asservissement, c'est encore Margot qui l'indique toujours en parlant de William :

« Rien, personne ne lui résiste parce que tout s'achète dans son monde ».

C'est donc par lâcheté et non pas par aveuglement qu'elle accepte son sort. Elle l'avoue elle-même : « La résignation me répugne de plus en plus ». Mais en dépit de son mépris profond pour William et de son amour pour Gaston, elle n'a pas le courage d'agir comme Suzie et de se séparer de son mari.

La vraie trahison : le manque de courage :

En face du choix à faire il y a ceux qui sont lucides et qui vont jusqu'au bout de leurs convictions comme Étienne, il y a ceux qui se trompent comme William et il y a ceux qui, conscients du choix à faire, démissionnent. Résignés, vaincus, ils pactisent, ils font des compromis et renoncent à tout ce qui, à leurs propres yeux, aurait fait leur dignité, la noblesse et la grandeur de leur vie. Plus ces personnages de démissionnaires sont

conscients, plus l'auteur semble leur retirer sa sympathie. La preuve en est qu'ils sont aussi méchants pour les autres que pour eux-mêmes. C'est la conscience de sa propre veulerie qui rend le personnage de Guillaume si cruel. Il semble prendre plaisir à semer le malheur autour de lui : c'est lui qui facilite l'escapade de sa soeur Suzie avec son ami Bob, c'est lui qui, ayant surpris le secret des amours de sa mère et de Gaston, assène cette nouvelle sur la tête de son père pour se venger de lui et l'abattre.

Ces personnages de lâches semblent se faire consciemment les instruments du destin. De propos délibérés, en renonçant à toute dignité, à tout idéal et à toute noblesse d'âme et de coeur, ils se font les instruments dociles de ces forces obscures, de ces passions que sont l'argent, l'amour ou le pouvoir et en qui Dubé voit l'incarnation de la fatalité qui pèse sur l'homme.

L'on a déjà parlé de la trahison chez certains personnages de Dubé. En effet, Passe-Partout est un traître dans *Zone* parce qu'il révèle à la police les secrets de la bande dont il faisait partie. Joseph Latour dans *Un Simple Soldat* est un traître parce qu'il trahit la confiance que son père avait placée en lui; Olivier dans *Les Beaux Dimanches* est un traître parce qu'il est le seul de sa classe et de son monde à prendre position pour des idées subversives, nationalistes, indépendantistes, socialistes, anti-bourgeoises en somme. Il faut cependant voir que ce qui différencie ces personnages c'est que pour Dubé, la véritable trahison, c'est celle que nous commettons envers nous-mêmes. N'est vraiment un traître que celui qui se trahit lui-même, qui manque de courage et ne va pas au bout de ses propres convictions. Le véritable traître, c'est le lâche, c'est celui qui n'est pas un homme.

Sur ce théâtre de Dubé qu'on a qualifié de naturaliste, de vériste ou de populiste, il souffle sans qu'il y paraisse un souffle de stoïcisme. « Tu as la volonté d'un homme » dit Élise à Étienne. C'est une phrase qui peut paraître anodine dans la bouche de ces deux jeunes

tourtereaux mais qui devient significative quand les personnages plus âgés aussi se mettent à la répéter. « Quand on est un homme, dit Margot à Gaston, on ne rejette pas ce qu'on fait ou ce qu'on dit ». « Aller jusqu'au bout », c'était disais-je un des leitmotiv des pièces de Dubé. « Être un homme », c'en est un autre.

« Être un homme » c'est être le contraire d'un lâche, le contraire de ces vendus, résignés, démissionnaires ou aveugles que sont Bob, Gaston, Guillaume, Suzie et William. C'est aller jusqu'au bout de ses convictions. C'est savoir ce que l'on veut et ne pas se laisser asservir comme Gaston et les autres. C'est vouloir quelque chose de grand et de noble et non pas de mesquin et d'égoïste comme Guillaume ; quelque chose qui ne nous concerne pas seulement en tant qu'individu mais aussi comme membre d'une collectivité ; qui ne soit pas uniquement la projection de nos petits intérêts personnels, mais plutôt la défense d'objectifs généreux. Être un homme c'est avoir une vision des hommes et du monde qui s'apparente à une vision poétique : « Il n'y a pas à avoir peur quand on est certain de ce qu'on cherche », dit Étienne. « Même quand le bonheur paraît trop grand ? » interroge Élise. Et de préciser Étienne : « Ce n'est jamais trop grand ni trop beau. Il n'y a que les lâches qui s'en effraient ».

En 1960, ce *Bilan* que Marcel Dubé faisait faire à un grand bourgeois renvoyait à l'actualité d'un pays tout entier qui faisait son bilan. Il avait donc à l'époque une valeur indicative mais, on s'en convainc aujourd'hui, également une valeur prophétique car huit ans plus tard, l'adaptation du même drame pour la scène garde une signification très actuelle. C'est là le signe qu'il s'agit en fait d'une signification permanente. Quand on entend William Larose sermonner son fils Étienne en goguenardant :

« C'est beau la jeunesse, c'est beau les idées mais c'est pas ça qui attire le capital et les investissements. C'est pas ça qui met du beurre sur la tranche de pain »,

cela nous fait irrémédiablement penser à des personnages bien vivants. Pourtant dans la mesure même où ces paroles en nous renvoyant à l'actualité et en soulignant chez William Larose non pas seulement une conception et une attitude de classe, mais une mentalité, cela ne saurait manquer de nous porter à sonder cette actualité et à nous aider à en pénétrer le sens profond. Il nous apparaîtra plus clairement que les contradictions et les incohérences que nous décelions chez William Larose sont en fait celles de sa classe, et que ces contradictions et cette incohérence, elles sont inscrites dans l'actualité que nous vivons.

Avec *Bilan*, Marcel Dubé a voulu nous faire comprendre que ce qu'il faut surtout craindre ce sont moins des événements que des hommes et à travers eux une mentalité; que c'est dans le courage d'aller jusqu'au bout de nos convictions qu'il faut en définitive placer notre espoir, ou encore ce que l'on pourrait appeler : dignité, sens de l'honneur ou idéal.

Une pièce de théâtre c'est d'abord un spectacle, ensuite un drame et enfin une leçon. En vous racontant l'histoire de la famille Larose, je n'ai tout au plus fait que commencer à tirer pour vous quelques-unes des leçons que l'auteur a voulu nous donner. C'est cependant par la représentation que cette leçon prend vie. C'est par l'interprétation des acteurs que deviennent sensibles pour nous les causes et les conséquences d'un conflit qui est nôtre et qui est toujours actuel. C'est par là aussi que l'oeuvre de théâtre nous offre cette possibilité de prendre conscience de notre avantage sur ces frères si semblables à nous que nous voyons sur la scène. Car si leur sort est fixé, pour nous rien n'est irrémédiable et il reste l'espoir de renverser ce qui n'est peut-être pas tout à fait encore une fatalité.

Rencontre avec Gustave Lamarche

par René Deschamps

Hier après-midi je me rendais à Joliette pour rencontrer Gustave Lamarche qui vit dans une grande maison silencieuse dissimulée derrière une rangée d'érables en feu. Il habite depuis plus de trente ans l'ancien scolasticat de théologie des Clercs de St-Viateur. Je monte rapidement l'escalier tournant qui me conduit au troisième étage et timidement je frappe à la porte de l'écrivain. Un de ses amis m'avait dit qu'il venait d'avoir 72 ans. Je m'attendais au pire ! À cet âge il arrive souvent qu'on ne croit plus en la jeunesse surtout si elle est dans le grand vent des idées progressistes. Quelle ne fut pas ma surprise de l'apercevoir en soutane ! Intérieurement je m'avouais, avec une certaine joie, la victoire de mes préjugés. Mais après quelques instants sa longue chevelure blanche, ses yeux pétillants comme des tisons, son léger sourire moqueur, sa verve intarissable surtout quand il parle de politique ont vite englouti les distances de plusieurs générations qui pouvaient nous séparer.

Je savais qu'il était à l'origine de la fondation de l'Académie canadienne-française et j'avais lu quelque part que dès 1937 il avait soumis à la Société des Écrivains canadiens un projet d'Académie. J'avais lu aussi dans le *Devoir* que Morin, à la suite d'un article paru dans les

Carnets Viatoriens, attribuait à Gustave Lamarche la paternité des États généraux. Je savais également qu'il avait fondé et dirigé pendant 20 ans une revue de haute tenue intellectuelle. Ses nombreuses lettres au *Devoir* et ses essais littéraires et politiques publiés dans *L'Action nationale* m'avaient fait connaître sans ambiguïté ses options politiques. D'ailleurs les comptes rendus des journaux de ses conférences publiques, lors de la dernière campagne électorale, nous dévoilaient l'audace d'un clerc qui affirmait ouvertement que le seul moyen de sauver la nation québécoise était l'indépendance absolue. Qui ne se souvient pas du grand succès de son oeuvre dramatique ? J'avais lu *Jonathas* (tragédie sacrée), *La Défaite de l'Enfer* (Jeu choral évangélique) et les *Gracques* (tragédie romaine). Mais Gustave Lamarche n'avait pas publié depuis vingt ans ! Comment expliquer ce long silence ? La politique aurait-elle endormi à jamais l'imagination créatrice et paralysé le talent exceptionnel du dramaturge et du poète ? N'en croyez rien !

Il me dit avec une certaine violence : « Monsieur, l'humanisme séparé de la société n'est qu'un plus brillant égoïsme. La politique est le premier devoir d'un citoyen racé. Si nous voulons devenir un grand peuple il nous faut reculer l'Anglais comme un ennemi qui se réjouit de nous avoir vaincus et qui tente sournoisement de nous assimiler. J'ai toujours lutté pour l'indépendance et depuis mes années de collège j'ai donné le meilleur de moi-même au peuple laurentien ». Quand le Père Lamarche parle de politique, il manie l'ironie jusqu'au sarcasme. « Voyez Trudeau, me dit-il, il ne sera jamais un grand chef, il est à peine apte à diriger une tribu; regardez-le agir, il va de gaffe en gaffe... » Il ouvre ses tiroirs et me montre fièrement son travail depuis vingt ans. « La politique est tonifiante, elle stimule » m'affirme-t-il. Et je vois un amoncellement de poèmes, d'essais littéraires, philosophiques et politiques, et quantité de pièces de théâtre. « J'ai de la matière pour plus de quinze bouquins » et il ajoute ironiquement « pas des plaquettes ». Mais, Père Lamarche, pourquoi ne publiez-vous pas ?

« Je n'ai pas d'éditeurs ni pour la poésie, ni pour le théâtre, ni pour les essais. À mon âge on n'a plus le goût de courir les éditeurs. Quelques-uns m'ont fait des promesses. Mais de promesse en promesse, le temps passe, les manuscrits dorment et j'écris toujours. Je ne songe plus à publier. Si mon oeuvre a de la valeur, après ma mort elle fera son chemin d'elle-même. » Le Père Lamarche me dit avoir sollicité en vain plusieurs maisons d'édition. On lui répondait : « Vos écrits ne sont pas rentables ou encore ils n'entrent pas dans nos collections » Martin et Pinsonneault de chez Fides doivent se reconnaître ! Imaginez avec quelle ironie l'écrivain nous parle de ces choses !

Cependant, grâce à quelques mécènes, le Père Lamarche m'affirme que deux de ses ouvrages sont sous presse. Il publie, sous les auspices de *L'Action nationale*, ses essais politiques. Il m'a été donné de lire quelques chapitres de cette oeuvre volumineuse qui constitue en quelque sorte le testament politique d'un grand chef de file qui toute sa vie durant a lutté pour l'indépendance. Dans cet ouvrage il nous dit clairement les raisons qui l'ont fait opter graduellement et définitivement pour l'indépendance absolue du Québec. Ses amis Barbeau, Chaput, Dagenais, D'Allemagne et Jutras applaudiront à la parution de cet essai. Et la jeunesse indépendantiste du Québec reconnaîtra l'oeuvre nationale d'un clerc avant-gardiste.

Le Conte des Sept Jours inspiré du texte de la Genèse paraîtra aussi dans quelques semaines. Le Père Lamarche me lit, avec la simplicité d'un enfant, de grands extraits de ce conte. On reconnaît une constante préoccupation théologique, philosophique et scientifique. Dans cette oeuvre l'humaniste touche tous les problèmes de l'homme et de Dieu. « L'ennemi du genre humain, me dit-il, est toujours au fond des malheurs de chaque homme et... je n'ai pas fait ma théologie une fois pour toutes... » *Le Conte des Sept Jours* est suivi de cinq élévations : Noël; Tentation de Jésus au désert; Ascen-

sion; *Jésus dans la maison d'ombre; Vendredi Saint*. Quelques-unes de ces élévations ont déjà paru dans les *Carnets Viatoriens*. J'ai l'impression que ce genre n'a pas encore été exploité dans la littérature canadienne-française. Mais quel sort lui réserve la critique ? Espérons que l'unique critère pour juger de la valeur littéraire de cet ouvrage ne sera pas l'état de vie de l'auteur. Le critique aura-t-il la compétence voulue et l'objectivité nécessaire pour apprécier cette oeuvre sortie des mains d'un maître de chez nous ?

Il serait à souhaiter que la parution de ces deux ouvrages fasse émerger ce grand humaniste de la plèbe des écrivailleurs. Espérons qu'elle sera l'occasion de retourner aux oeuvres antérieures dont quelques-unes sont moins baroques et plus claudéliennes que le *Soulier de Satin* au dire de Paul Toupin. Ce n'est pas l'avènement de *Tit-Coq* qui peut modifier le jugement de Viatte : « Il (G.L.) donne au théâtre canadien son oeuvre la plus copieuse et la plus originale ».

Avant de quitter le Père Lamarche, je jette un coup d'oeil discret sur le drapeau qu'il a dessiné pour le pays laurentien pendant qu'il me lit d'une voix qui retient visiblement un cri violent de liberté, un long poème patriotique. L'activité intellectuelle de Gustave Lamarche est inestimable. Depuis cette rencontre je feuillette ses *Carnets Viatoriens* et *Nation Nouvelle* et ne cesse de m'émerveiller devant l'oeuvre littéraire, politique et spirituelle de cet écrivain engagé. Même si le temps d'aujourd'hui n'est pas au spiritualisme, même si le matérialisme rejette le cri prophétique, Gustave Lamarche aura-t-il l'audace de vider ses tiroirs avant de fermer les yeux ? Il y aura toujours des jeunes qui croient aux valeurs de l'esprit pour entendre un grand humaniste tel que le Père Lamarche.

Nos annonceurs participent à la vie de la revue...
Nos lecteurs sont tous intéressés à leur succès...
Ils les consultent d'abord...

RÉPERTOIRE DES RUBRIQUES

Assurances générales

Assurance-vie

Automobile

Banques

Editions

Imprimerie

Librairie

Magasins à rayons

Opticiens d'Ordonnance

Papeterie

Photographie

Placements

Pompes à eau

Quincaillerie

Tondeuses

NOS ANNONCEURS

RÉPERTOIRE DES NOMS

Alliance Mutuelle-vie

Banque

Canadienne Nationale

Banque Provinciale

Brochu, T.

Chevrier, Normand

Canadienne Mercantile

Canadienne Nationale

Distilleries Melchers Ltée

Dorais, Jean-Louis

Dubé, Oscar & Cie Inc.

Dupuis Frères

Etco Photo Color Ltée

Faucher, Maurice-L.

Faucher & Fils

Fides

Générale de Commerce

Groupe Commerce

Houde, G.-E.

Jetté, J.-W.

Justin

La Familiale

Langlois, Thomas

Lanthier, Roger

La Saint-Maurice

La Sauvegarde

La Solidarité

Lauzier, papetier

L'Economie

Lebeau, G.

Marchand, Sarto

Meunier, John

Michon

Molson

Montréal Oxygène

Pilon, librairie

Pomponnette

Robillard, Michel

Roy, Edouard

Séguin, Paul-Emile

Splendide (brassière)

Thérien Frères

U. A. P.

Viau, Lucien

Victory (Convoyeurs)

60 ANS AU SERVICE DU QUÉBEC

\$31 MILLIONS DE PRIMES SOUS-
CRITES ANNUELLEMENT

\$57 MILLIONS D'ACTIF

+ 570 EMPLOYÉS

UNE GRANDE FIERTÉ D'ÊTRE CANA-
DIEN FRANÇAIS ET LE GROUPE LE
PLUS IMPORTANT DU QUÉBEC.

Les Compagnies d'Assurance

**GÉNÉRALE DE COMMERCE
CANADIENNE MERCANTILE
CANADIENNE NATIONALE**

Siège social St-Hyacinthe, Qué.

GROUPE



Commerce

ASSURANCES GÉNÉRALES

MAURICE-L. FAUCHER,
V.A., C.C.S.

Courtier d'assurances

1475, rue Saint-Clément

Montréal 4

Tél. : 255-5298 ou 256-0585

Consultez

ROGER LANTHIER

à

671-4828

671-1953

ASSURANCES-VIE



l'essentiel d'abord

compagnie mutuelle d'assurance-vie



- ASSURANCE-VIE
- ASSURANCE COLLECTIVE
- RENTES VIAGÈRES
- CAISSE DE RETRAITE

L'Economie Mutuelle d'Assistance
suit le rythme de plus en plus accéléré
de l'évolution du Québec.
Elle est consciente du rôle
qu'elle doit jouer dans l'économie
du Canada français, c'est pourquoi ses plans
sont réellement adaptés
aux besoins d'aujourd'hui.

L'  CONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal

845-3291

Montréal - Québec - Joliette - Saint-Jean - Sherbrooke - Ottawa

LAISSEREZ-VOUS



D'UN HOMME RESPONSABLE?

ÊTRE HOMME C'EST PRÉCISÉMENT ÊTRE RESPONSABLE

(Saint-Exupéry)

La Solidarité
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

*qui sème chez soi,
récolte pour soi*

AUTOMOBILES

G. LEBEAU Ltée

Rembourseur

Housses, Vitres, Capotes

5940, rue Papineau, Mtl.
273-8861

**FAUCHER & FILS
LIMITÉE**

2055, boulevard Pie IX
Montréal — 524-7557



UAA INC.

Une brochure rare de l'ex-président
de la Commission B-B

ANDRÉ LAURENDEAU
criant

ALERTE AUX CANADIENS-FRANÇAIS

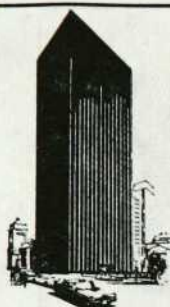
une réponse d'il y a 20 ans aux confusions de l'heure présente
Quelques brochures retrouvées nous restent

en vente à 50¢

C.P. 189 — Station N

Montréal

BANQUES



L'édifice BCN, notre nouveau siège social, couronnement d'un siècle de participation active à l'élan économique du pays.



Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

Hommage de la



banque provinciale

EDITIONS

nouveautés

FIDES

Collection Écrivains canadiens d'aujourd'hui

ROBERT ÉLIE

par Marc Gagnon

\$2.00

Collection Bibliothèque canadienne-française

LA FIN DES SONGES

par Robert Élie

\$1.25

LES RUES DU VIEUX MONTRÉAL AU FIL DU TEMPS

par Léon Trépanier

\$2.50

FIDES

En vente dans toutes les librairies
245 est, boul. Dorchester, Mtl, *861-9621
Métro : Champ-de-Mars

IMPRIMERIE



388-5781 8125, rue Saint-Laurent
Montréal 11, Qué.

LIBRAIRIES

F. PILON INC.
Fournitures de bureau

MAGASINS À RAYONS

Dupuis & Frères

OPTICIEN D'ORDONNANCES

NORMAND CHEVRIER
10 - 12 A.M. — 2 - 6 P.M.
Le soir, lun. mer. et ven. 7 - 9 P.M.
537 Cherrier, Montréal
Tél. Bureau 845-2673
Rés. : 334-5832

PAPETERIE

THOMAS LANGLOIS
Président
Papeterie Lauzier Limitée
9550, boul. Ray-Lawson
Ville d'Anjou, Montréal 5
352-9940

PHOTOGRAPHIE

Roméo W. Côté, président

ETCO PHOTO COLOR LTÉE

Service complet de développement et
impression des films NOIR & BLANC
ET COULEUR.

Pour qualité et satisfaction garanties,
insistez toujours pour notre service
auprès de votre marchand.

2345, rue Lapierre, LaSalle, Qué.
Tél. : 366-2870

ABONNEZ UN AMI

PLACEMENTS

Pour l'achat d'obligations consultez

Oscar Dubé & Cie Inc.

925, Chemin St-Louis
Québec, 527-2518

Albert Boulet
527-8222

POMPES À EAU

Pour Achat ou Réparation
de toutes les marques de
POMPES ET FILTRES
45 ans d'expérience à votre service
JOHN MEUNIER INC.
12047, Laurentien Tél. : 334-7230

QUINCAILLERIE

EDOUARD ROY & FILS LTÉE
Quincaillerie en gros
exclusivement
4115 est, rue Ontario, Montréal 4
Tél. : 524-7541

TONDEUSES

Téléphone : 695-5500
T. BROCHU
Spécialiste en équipement pour
terrains de golf
Distributeur de la Tondeuse
"RANSOMES"
151, rue Cartier Pointe-Claire

LES AMIS DE LA REVUE

JEAN-LOUIS DORAIS, avocat
57 ouest, rue Saint-Jacques
845-1336

LA BRASSIÈRE SPLENDIDE INC.
3580, rue Masson
727-8210 — 727-8236

CONVOYEURS ET MACHINES
VICTORY INC.
250, rue Rose de Lima 933-1138

J. W. JETTÉ LTÉE, chauffage
360 est, rue Rachel 849-4107

LES AMIS DE LA REVUE

JUSTIN COFFRES-FORTS LTÉE

976 ouest, rue St-Paul 374-0340

MONTREAL OXYGENE INC.

4890, 5e ave, Rosemont 527-3656
Geo.-E. Houde, président

ABONNEZ
UN AMI

PHARMACIE MICHON

1361 est, rue Mont-Royal
521-3659

POMPONNETTE INC.

J. Brassard, prés.
256 est, rue Ste-Catherine

MICHEL ROBILLARD, Notaire

934 est, rue Ste-Catherine
849-9663

PAUL-ÉMILE SÉGUIN, Notaire

6726, rue St-Hubert 271-8739

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
comptables agréés

210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

Nous accusons réception des ouvrages suivants :

Roland Haumont — La grenouillère (Essai d'analyse du Ministère de l'Éducation du Québec) — Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal (130), 320 pages, 1968. \$3.00

Office catéchistique provincial — Un sens au voyage — Manuel pour 9e année (secondaire III) — Les Editions Fides, 245 est, boul. Dorchester, Montréal (129), 80 pages, 1968.

Le nouveau testament — Publié sous la direction de la Société catholique de la Bible, par Fides Montréal-Paris, 3e édition, 672 pages. \$1.00

Janette Bertrand et Jean Lajeunesse — Les recettes de Janette et le grain de sel de Jean — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal (130), 189 pages, 1968. \$2.00

Pierre Châtillon — Les cris — Collection : les poètes du jour — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal (130), 97 pages, 1962.

Nous accusons réception des ouvrages suivants :

- René-Salvator Catta** — Comment vaincre la gêne et la timidité — Les Editions de l'Homme, 1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal (132), 136 pages, 1968. \$2.00
- Réception de M. Fernand Ouellet et M. Marcel Trudel à la Société Royale du Canada, le 27 avril 1968** — Les Editions du Bien Public, Trois-Rivières, 100 pp., 1968.
- Lucile Mercier, dt.p., Cécile Garceau, dt.p. et Andrée Beaulieu, dt.p.** — Bien manger et maigrir — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 125 pp., 1968. \$1.00
- Dr Serge Mongeau, M.D., M.A.** — Cours de sexologie, vol. III — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 124 p., 1968. \$1.00
- Marie-Claire Blais** — Manuscrits de Pauline Archange — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 127 pp., 1968. \$2.00
- Jean-Louis Morgan** — L'anglais par la méthode-choc — Les Editions de l'Homme, 1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal, 158 pp., 1968. \$2.00
- Louis Pelletier-Dlamini** — Pomme de pin — Les Editions de l'Homme, 1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal, 134 pp., 1968. \$2.00
- Robert Rumilly** — Histoire de la province de Québec, volume XXXVIII — Les Editions Fides, 245 est, rue Dorchester, Montréal, 318 pp. 1968.
- Pierre Charron et Gaby Perreault-Dorval** — Décoration (petit guide pratique) — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 171 pages, 1968. \$1.00
- Jacques Brillant** — L'impossible Québec, essai d'une sociologie de la culture — Les Editions du Jour, 3411 rue St-Denis, Montréal, 210 pp., 1968. \$3.00
- Cameron Nish** — Les Bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748 — Les Editions Fides, 245 est, rue Dorchester, Montréal, 202 pp., 1968.
- André Major** — Le vent du diable — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 143 pages, 1968.
- Yves Thériault** — Kersten — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 123 pp., 1968.

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION

PATRICK ALLEN — JEAN GENEST — ROSAIRE MORIN

Rédaction et administration : C.P. 189, Station N, Montréal ou
235 est, boul. Dorchester, ch. 504. Tél. de 2 à 6 : 866-8034

Abonnement : \$7.00 par année. Au coût réel : \$10.00

Les articles de la revue sont répertoriés dans le CANADIAN PERIODICAL INDEX, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, l'INDEX ANALYTIQUE de la bibliothèque de l'Université Laval et du service des bibliothèques de la Fédération des Collèges Classiques, et dans la revue CULTURE.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT : M. François-Albert Angers

1er VICE-PRÉSIDENT : M. Dominique Beaudin

2e VICE-PRÉSIDENTE : Mme Julia Richer

SECRÉTAIRE : M. Théophile Bertrand

TRÉSORIER : M. Rodolphe Laplante

DIRECTEURS : MM. René Chaloult, C.-E. Couture, Richard Arès, S.J., Albert Rioux, Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Gaétan Legault, Mario Dumesnil, Luc Mercier, Jean Genest, Patrick Allen, Jean Mercier, Claude Trottier, Michel Brochu, Yvon Groulx, Thomas Bertrand, Rosaire Morin, Jean Marcel.

Où trouver L'Action Nationale?

- À MONTRÉAL : Fides, 245 est, boul. Dorchester
Librairie Déom, 1247, rue St-Denis
Librairie Hachette, 554 est, rue Ste-Catherine
Librairie Tranquille, 67 ouest, rue Ste-Catherine
- À QUÉBEC : Librairie de l'Action Sociale Catholique,
place Jean-Talon

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Lt. Col. Sarto Marchand,

E.D., A.D.

président de

LA FONDATION
MELCHERS LTÉE

LES DISTILLERIES
MELCHERS LTÉE

président ex-officio du
CONSEIL D'EXPANSION
ÉCONOMIQUE INC.

"Nous sommes convaincus qu'au Québec le succès en affaires n'est pas conditionnel aux compromis et à l'anonymat : c'est vrai aujourd'hui, et demain, ce sera encore plus évident."

Hommage de

LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE

Les seules distilleries canadiennes-françaises au pays.

Au service du Québec depuis 1898